

Antoine Fortin, D.C.,
CHIROPATHE
Gradué et Diplômé de Palmer
(Cours de trois ans)
31 Rue St-PAUL, T. 275 JOLIETTE.
Service du NEUROCALOMETRE.
"95% des maladies sont causées par
des déplacements de vertèbres" et
"la CHIROPATHE en fait dispa-
raître la cause".
A. Walton, médecin diplômé de Harvard.
Renseignements gratuits. Demandez le
livret :
"La Santé par la Chiropratique"

L'Étoile du Nord
FONDÉE EN L'ANNEE 1884, ELLE N'A JAMAIS
CESSÉ D'ÊTRE L'ORGANE DE JOLIETTE
ET DU DISTRICT
UN DES PLUS FORTS TIRAGES DES JOURNAUX
HEBDOMADAIRES DE LA PROVINCE DE
QUEBEC

Pharmacie O. Gadoury
(Porte voisine du Bureau de Poste)
TELEPHONE : 485
"FILMS", Développement et
Impressions.
Service de 24 heures.
OUVRAGE GARANTI.
OCT. GADOURY, E. A. B. Ph.
PHARMACIEN
29 rue N.-Dame, Joliette
LE NUMERO : 2 SOUS

49ème ANNEE, No 50

JOLIETTE, JEUDI, 1er JUIN 1933.

LE NUMERO : 2 SOUS

LES GRANDES ENQUETES

Les grandes enquêtes, parlementaires ou non, voulues et ordonnées par le pouvoir exécutif, sous la pression, généralement, de l'opinion publique, ou d'un certain groupe de l'opinion publique, sont devenues, depuis quelques années, choses assez fréquentes et même assez populaires. Elles portent, généralement, sur des questions d'intérêt général, ou visent des activités que l'on peut qualifier d'utilité publique.

Nous ne voulons nullement prétendre en être les adversaires de principe, car leur utilité est manifeste dans certains cas, mais nous voulons cependant dire, en toute franchise, que nous les jugeons, la plupart du temps, aussi dangereuses qu'inefficaces et que nous les considérons presque toujours comme des manifestations de faiblesse ou de désarroi, tant moral qu'économique.

Quand un pouvoir exécutif, quand un gouvernement, quel qu'il soit, est convaincu de l'illégalité de telle ou telle activité économique, nous ne comprenons véritablement pas pourquoi il éprouve le besoin de faire faire sur elle une enquête quelconque, si ce n'est par faiblesse, pour couvrir ses responsabilités passées ou futures, ou par désarroi moral pour apaiser pendant quelque temps une opinion plus ou moins déchaînée en lui abandonnant en pâture quelques-uns de ceux qu'elle attaque.

Nul n'ignore, depuis bien longtemps, si ce n'est depuis toujours, que tout n'est pas très joli dans les grandes affaires financières, dans les grandes entreprises, qu'elles soient, ni que la nature humaine comporte beaucoup de faiblesse et, devant certaines tentations, assez peu d'héroïsme. Est-il indispensable de le prouver au peuple par des enquêtes tapageuses, dont les comptes rendus les plus détaillés et les plus circonstanciés sont répandus partout à grand renfort de publicité? Ce débailage public, ce "lavage de linge sale" au grand jour, produit-il réellement des effets salutaires et est-il capable de remédier en quelque point à l'état de choses général actuel? Nous ne le croyons pas.

Les grandes enquêtes, au contraire, produisent trop souvent plus de mal que de bien. Si l'on peut constater, neuf fois sur dix, que les conclusions auxquelles elles ont donné lieu demeurent lettre morte, que les erreurs qu'elles sont censées découvrir et punir se renouvellent inévitablement, on ne constate pas moins aussi qu'elles s'accompagnent d'une crise de défiance générale, qu'elles augmentent le scepticisme dans la masse, qu'elles diminuent l'autorité, sous toutes ses formes, et font le jeu, très nettement, de tous les extrémistes, de gauche et de droite. Rien ne préparait mieux l'avènement d'un dictateur ou l'éclosion d'une révolution qu'une série de grandes enquêtes dans le genre de celle que nous offrons en ce moment les États-Unis.

Tous les pays du monde succombent à ce travers. La France, l'Angleterre, les États-Unis, eurent et ont encore leurs grandes enquêtes et notre Canada lui-même a connu les siennes. On peut, sans être taxé d'imprudent, mettre quiconque au défi de prouver que la moindre d'entre elles ait permis un relèvement moral, si ce n'est même un redressement de l'honnêteté tout court, dans les milieux où elles ont sévi.

Un gouvernement nous paraîtrait beaucoup plus fort et beaucoup plus habile en intervenant lui-même, directement, sans bruit, sans éclat, toutes les fois qu'il le jugerait utile. Nous ne prétendons pas qu'il devrait exonérer de tout blâme, même de toute poursuite, ceux dont les mauvaises actions, dont les actes répréhensibles lui seraient connus, du seul fait qu'ils seraient riches ou puissants, bien loin de là, mais nous assurons de toutes nos forces qu'il serait bien plus avisé d'agir, même avec rigueur, avec une entière discrétion. Des gouvernants qui ne se sentent pas, ou qui ne se sentent plus le courage d'agir de la sorte, ne devraient plus se considérer comme dignes de vouloir conduire des hommes.

Car, qu'on le veuille ou non, dès qu'une enquête extraordinaire a été ordonnée, dès qu'elle est menée dans des conditions spéciales et particulières au cas qu'elle vise, la malveillance s'attache, sinon à elle, du moins à la cause qu'elle instruit, et l'opinion publique, par la faute d'une presse qui ne demande qu'à brûler aujourd'hui ce qu'elle adorait hier, juge et condamne souvent avant les enquêtes eux-mêmes. Une enquête, qu'elle absolue ou qu'elle reconnaisse l'innocence de certaines accusations, n'en laisse pas moins toujours derrière elle un sillage de suspicions, de médisances et de calomnies.

Si l'on ajoute à cela, qu'une grande enquête coûte généralement très cher et que les contribuables, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens d'un pays sont toujours invités, finalement, à en solder la note, on conclura très raisonnablement que mieux vaut, infiniment, ne jamais tenir de grandes enquêtes.

Feu M. M. Paquin St-Lin ravagé par un cyclone

La mort vient de frapper cruellement une brave famille ouvrière en lui enlevant son chef, M. Mathias Paquin, qui a succombé dimanche soir après une maladie de 8 jours seulement, à l'âge de 36 ans.

Outre son épouse inconsolable, il laisse dans le deuil cinq enfants : Gérard, René, Lucien, Henri et Roger. Il laisse aussi quatre frères : MM. Alphonse Paquin, de Joliette, Henri Théodore et Oscar Paquin, et deux sœurs : Mmes Eug. Gariépy et J. Gaboury, de Montréal.

D'imposantes funérailles lui furent faites hier matin, à la cathédrale, à 9 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Olivier Ferland, vicaire, assisté de diacre et sous-diacre.

MM. Ludger Lépine, Viateur Sansregret, Geo. Chaput, J. La-salle, A. Vincent et R. Lachapelle agissaient comme porteurs.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie auxquels nous joignons respectueusement les nôtres.

REMERCIEMENTS
Mme Paquin et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, de quelque façon que ce soit, dans le deuil cruel qui vient de les atteindre.

La St-Jean-Baptiste ne sera pas célébrée

En première page de notre dernière édition, nous annoncions la célébration à Joliette de la St-Jean-Baptiste, les 24 et 25 juin.

Cette nouvelle fut insérée de bonne foi car les organisateurs eux-mêmes nous l'avaient communiquée. Ces mêmes organisateurs comptaient sur un octroi de \$200.00 de la ville et sur la permission d'organiser un tag-day dans le but de payer leurs justes dépenses. MM. Lavalée, De Lisle et Lippé voulaient faire quelque chose de bien, quelque chose digne de la ville, quelque chose qui entraînerait des dépenses considérables. Les organisateurs consentaient à donner tout leur temps à cette organisation formidable, c'est bien le mot, mais ils ne désiraient aucunement déboursier leur propre argent pour assurer le succès de la célébration.

Vendredi soir dernier, comme notre journal le dit ce jour, MM. Lavalée et De Lisle se sont présentés devant le Conseil et au lieu d'obtenir \$200.00, ils n'ont eu que \$150.00 tandis que la permission d'organiser un tag-day leur fut refusée.

En face d'une collaboration aussi "précieuse", MM. Lavalée et De Lisle ont tout simplement décidé de ne plus célébrer la St-Jean-Baptiste. Comme par les années passées, il leur faut aller ailleurs pour se réjouir le jour de notre fête nationale. Les organisateurs plus haut cités remercient cependant tous ceux et ceux qui leur ont promis leur concours. Le temps était propice pour faire quelque chose à Joliette vu qu'à Montréal, il n'y a pas de démonstration cette année.

Programme du concert Asselin

Tel qu'annoncé dans notre dernière édition, M. le professeur Octavien Asselin et ses élèves donneront un concert à la salle de l'Académie St-Vincent, jeudi soir prochain, le 8 juin, à 8 h 15.

Voici le programme qui sera exécuté au cours de cette soirée, qui promet d'être intéressante entre toutes.

- PROGRAMME**
1—Large — S. Handel
2—A Spring Song — F. Mendelssohn
3—Ensemble
4—Nocturne — Greenwald
5—Mlle Y. Carle
6—Concerto — Hubert
7—M. P. E. Hénault
8—Chant — H. Lord
9—Introduction — Polonaise
10—Mlle P. Gagné
11—Chant : "Extrait de la Juive : 'Il va venir'"
12—De Jacques F. Halévy
13—Mlle Aline Wood
14—Au piano : T. Gadoury
15—Caprice Basque : P. de Sarasate
16—Prof. O. Asselin
17—La Filieuse — Ed. Severn
18—Mazurka de Concert — W. E. Haesche
19—M. J. G. Laporte
20—Mazurka de Concert — O. Musin
21—Duo de piano : Deuxième
22—Rapodico Hongroise. Liza
23—Mlle Germaine Dufresne et Jeanne Asselin.
24—Rondo — Mozart
25—M. Paul Ducas
26—L. Lombardi (Jérusalem) — H. Vieuxtemps
27—M. A. Asselin
28—Trio : Play Fiddle Play — E. Deutsch
29—Violon : Mme C. Asselin-Carpentier
30—Violoncelle : M. Julien Asselin
31—Finale Concerto — Mendelssohn
32—M. Emile Jetté
33—Souvenir de Haydn H. Léonard
34—Mme C. Asselin-Carpentier
35—Orchestre : Colonel Bogey
36—Marche — K. J. Alford
37—Morning, Noon and Night in Vienna, (ouverture) F. V. Suppe
38—Rigoletto de Verdi
39—(Selection) — C. J. Roberts
40—Marche LAURENDEAU
41—O CANADA
42—Ensemble
43—Mlle D. Fafard, G. Lafort, Y. Carle, P. Gagné, B. Dufresne, H. Lord, J. Olivier, A. Grégoire, M. Asselin, C. Allard, A. Wood, J. Guilbault, D. Mainville, Mme C. Asselin-Carpentier.
44—M. P. Ducas, E. Jetté, P. E. Hénault, A. Jetté, Desrosiers, Grégoire, Ch. Roy, Locat, J. G. Laporte, A. Asselin, M. Bernard.
45—Au piano d'accompagnement : Mlle Germaine Dufresne, Jeanne Asselin et M. Louis Vassac.

RETRAITES FERMEES

Trois retraites fermées auront lieu au cours des prochains mois : la première de l'Immaculée Conception, coin St-Louis et St-Angélique, au cours du mois de juin. La première, pour les Dames, commencera le 13 juin au soir pour se terminer le 16 au matin ; elle sera présidée par M. l'abbé Perrier, professeur au Séminaire St-Charles. La seconde, commencera le 19 juin au soir, sera pour les jeunes filles, et se terminera le 22 au matin ; elle sera présidée par M. Quenel, c. a. v. Une autre retraite fermée pour les Dames commencera le 26 juin au soir pour se terminer le 29 au matin. Elle sera aussi présidée par M. R. P. Quenel, c. a. v. Ces retraites sont prises de donner leur nom ou plus tôt.

MARIAGE

Le 24 mai dernier, M. l'abbé A. Fafard, vicaire, béatifié le mariage de M. Jos-Omer Roy, de Joliette, avec Marie-Laura Gilbert, aussi de Joliette.

En Mai, les Secours Directs ont coûté \$1.600.00 de plus qu'en Avril

Le Conseil s'alarme avec raison et décide un nouvel enregistrement des chômeurs. Une personne spécialement nommée et rétribuée à cette fin, s'occupera exclusivement de la distribution des secours. — Des cas d'abus extraordinaires sont rapportés. — La brasserie "Molson" fera donner vingt concerts par nos deux corps de musique officiels. — Une dame de 79 ans veut quitter l'hôpital pour se mettre en chambre.... sur les secours directs. — Il en coûterait \$117.50 pour "expédier" un syrien dans son pays natal.

PLUS DE DISTRIBUTION DE VETEMENTS

Notre Conseil municipal a tenu sa séance régulière hier sous la présidence de son Honorable le maire J. A. Piette entouré de MM. les échevins Mainville, Guérin, Copping, Lavalée, Miron et Lavoie. Le cinquième échevin n'ayant fait son apparition, un peu après neuf heures, cette séance commença plus tard que d'habitude. Peu de questions importantes furent discutées.

Comme il n'y a pas eu de demandes verbales, M. Cam. Bonin, secrétaire-trésorier, a abordé l'ordre du jour en disant que le rôle d'évaluation a été déposé et assermenté aujourd'hui même. L'audition des plaintes à l'encontre du dit rôle commencera le 21 juin et se continuera durant les trente jours qui suivront puis l'homologation se fera. Les propriétaires qui croient à une hausse d'évaluation peuvent aller vérifier sur le rôle pour porter plainte le 21 juin prochain. Il est préférable d'aller voir dès maintenant car une fois que le rôle sera homologué, le Conseil ne pourra pas faire droit aux requêtes qui lui seront présentées.

M. Cam. Bonin répond à M. l'échevin Lavalée que les évaluateurs, comme cela s'est toujours pratiqué dans le passé, n'ont pas additionné le montant des évaluations qu'elles soient impossibles ou non. Le Conseil décide alors de faire exécuter ce travail par les intéressés.

M. l'échevin Lavalée apprend aussi de M. Bonin que les cahiers des évaluateurs servant à l'enregistrement de plusieurs notes ne sont pas déposés à l'hôtel de ville mais demeurent leur propriété.

TRAVAUX DE FORGE

M. Horace Gagné sollicite des travaux de forge. M. l'échevin Copping déclare que Mme Gagné est allée le voir au cours de l'après-midi afin d'avoir pour son mari, les travaux de cette nature de la Corporation, ayant entendu dire qu'une position était ouverte.

M. le maire PIETTE : "Que coûte à la Corporation le ferrage des chevaux au cours d'une année, M. Bonin?"

M. Cam. BONIN : "Je ne puis le dire de mémoire".

M. l'échevin LAVALÉE : "Si j'en juge par le nombre de factures que j'accepte, le ferrage des chevaux coûte assez cher. Il y a la ferrure, les réparations d'attelage, le traitement des chevaux, etc. etc. Je viens d'accepter des factures pour 20 livres de moultre et 45 gallons de mélasse. Vu que ce sont des remèdes, peut-être que M. le maire pourrait passer des bons Wilson".

M. le maire PIETTE : "Je ne donnerai sûrement pas des bons Wilson pour ces remèdes. Je prétends, badinage à part, que s'il y a assez d'ouvrage, l'engagement d'un homme représenterait une économie pour la Corporation".

M. Cam. Bonin est prié de fournir des chiffres pour la prochaine séance et le Conseil décidera.

CES OBLIGATIONS

Joliette possède des obligations de Greenfield Park. Le Conseil est informé que ces valeurs devront être échangées pour d'autres rapportant un intérêt de 5 1/2% avec échéance en 1959. Les coupons d'intérêt non payés, les deux boyaux ne font plus partie de l'équipement mais l'intérêt sera notifié de faire enlever, ces réservoirs qui sont sur le terrain de la Corporation ou les permis légaux seront exigés.

M. Avila Savignac possède deux réservoirs à gazoline sur la rue St-Thomas. Ce liquide cher aux automobilistes n'est toutefois pas vendu ; de fait, les deux boyaux ne font plus partie de l'équipement mais l'intérêt sera notifié de faire enlever, ces réservoirs qui sont sur le terrain de la Corporation ou les permis légaux seront exigés.

UN CAS TYPIQUE

Une carte d'assistance publique est signée par M. le maire. Le cas avait été accepté vendredi dernier. M. le maire PIETTE : "Je dois faire rapport qu'une personne âgée de 79 ans, hospitalisée aux frais de la ville, a manifesté l'intention de quitter l'hôpital St-Eusèbe pour se mettre en chambre et recevoir des secours directs. Elle prétend que mérité son âge avancé, elle pourrait se livrer à certains travaux de couture et gagner quelques sous. Cette personne avait même notifié les autorités qu'elle quitterait pour donner suite à son idée. Inutile de dire que j'ai mis cette indigence à la raison".

LES CONCERTS "MOLSON"

M. Joseph Desrosiers, de Desrosiers & Frères, représentants de la Brasserie Molson, écrit au Conseil pour l'informer que la compagnie plus haut citée a requis les services de l'Union Musicale et de la fanfare des Zouaves pour dix concerts devant être donnés dans nos parcs publics par chaque corps de musique. M. Desrosiers sollicite la faveur de placer un panneau-réclame durant le concert, au-dessus du kiosque. Ce panneau-réclame se lirait comme suit : "Concert Molson".

LA ROUTE JOLIETTE-L'ASSOMPTION

A la réunion de mai de la Chambre de Commerce, une résolution a été adoptée.

Décès et funérailles de Mme J.-A. Barolet

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Mme Vve Dr. J.-A. Barolet, née Elmière-Hermine Asselin, survenu à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, le 24 mai dernier, à l'âge de 73 ans et 7 mois, après une maladie de plusieurs mois.

Elle laisse dans le deuil cinq enfants : M. L. J. E. V. Côté, Mlle Hélène Côté, Mme Dr. J. A. Bélanger (M.-Ange Côté), le Rév. F. J. Marie Barolet, de l'Ordre des Serviteurs de Marie et Mlle Jeanne Barolet.

D'imposantes funérailles lui furent faites, à 10 heures a.m., au milieu d'une assistance très considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par Mgr Alp. Piette, curé ; le service fut chanté par le Rév. J. L. M. Lévesque, ancien curé, neveu de la défunte, assisté du Rév. P. Joseph Asselin, c. a. v., et de M. l'abbé Aimé Dey, tous deux cousins de la défunte, comme diacre et sous-diacre. Durant le service, des messes furent dites aux autels latéraux.

Étaient porteurs : MM. les docteurs J. A. Pelletier, Paul Lamarche, Albert Geoffroy, Edmond Piette, J. E. Forest et Jos. Lafortune, copendants que les rubans étaient tenus par Mmes J. P. O. Guilbault, J. A. Pelletier, J. M. Magnan, Wilf. Beaulieu, Jos. Sylvestre et Mme Faribault.

À l'occasion de ce décès, la famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies de toutes parts. En voici la liste :

OFFRANDES DE MESSES : — Les familles Farley et Charbonneau, M. et Mme Louis Desrosiers, le Rév. J. L. M. Lévesque, ancien curé, le juge et Mme J. M. Tellier, Rév. F. J. M. Barolet, O. S. M. M. et Mme Dr. J. A. Bélanger, Mlle Jeanne Barolet, M. L. J. E. V. Côté, M. et Mme Alcide Desrosiers, M. et Mme Jos. Desrosiers, Mlle Hélène Côté, Mlle Victoria, Germaine et Antoinette Barolet, MM. les Médecins de Joliette, le personnel de l'Unité Sanitaire de Joliette, M. et Mme J. S. Desrosiers, M. le Dr et Mme D. Massicotte, M. et Mme H. Bélard, M. et Mme J. A. Boivert, Mme Camille Ducharme, Art. Barolet, Mlle Parrot, M. et Mme Jean Décarie, Mlle Claire et M. Eug. Chaput, N. P. Mille Chis Leblanc, M. et Mme Alf. Asselin, M. et Mme V. Barolet, M. et Mme M. Ferland, Mlle Yvette Provençal, Mlle A. et M. Desier, famille A. T. Côté, M. et Mme Julien Lavalée, Omar Desert, Philippe Desert, S. Dudaime et la famille J.-E. Laurion.

BOUQUETS SPIRITUELS : — Les Dames Adorantes du Précieux Sang de Joliette, le Noviciat de l'O. S. M., les Dames Pensionnaires du couvent de la Providence, les élèves de l'année du couvent de la Congrégation Notre-Dame, M. et Mme Ernest Prunelle, la famille La Brunelle, la famille G. Blanchard.

SYMPATHIES : — Mgr J. A. Paquin, Mgr A. Piette, M. l'abbé A. Fafard, M. M. F. O. Dugas, M. M. N. Landry, Rév. F. Joseph Asselin, c. a. v., Rév. P. W. Corbell, c. a. v., le Personnel de l'Hospice Maison-Neuve, le Personnel de l'Hôpital St-Eusèbe, M. et Mme V. J. Ducharme, Mlle Marie Bélanger, Rév. Stephen Côté, M. Lucien Dostaler, M. Dostaler, Mlle Yvonne Dostaler, M. J. A. Lafrenière, Mlle Yvonne Landry, Mme A. A. Boucher, Mlle Blanche Lafortune, M. et Mme C. P. Mainville, Mlle Normand, Mlle Lucie, famille Blais, Mlle Aurélie Fontaine, Mlle Aurélie Bouché, Congrégation Notre-Dame, Mlle Hélène Bédard, M. et Mme J. R. Lippé, M. J. A. Cointe, M. et Mme J. Berault, M. et Mme J. B. Berault, famille Adolphe Asselin, M. J. A. Martin, M. et Mme Ant. Charbonneau, M. et Mme Arthur Laporte, M. et Mlle Barolet, de Monte Bello, Mlle Dolorée et Gilbert Desert, Mme François Fontaine, Mlle Marie Armstrong.

COURONNE DE FLEURS

M. et Mme J. Conrad Perrault.
TELEGRAMMES : — Dr et Mme Wilfrid Barolet, M. Gaston Desert.

Vient de Paraître

"Washington et Jumonville"

PAR L'ABBE GEORGES RONITAILLE, CURE DE ST-ALEXIS DE MONTREAL.

Etude critique. Trois photographies hors texte, 60c. unit. Editions du DEVOIR, 1933.

M. l'abbé Ronitaille est attiré vers l'histoire sans doute pour en redresser la vérité quelquefois, mais aussi par une curiosité de psychologue, peut-être même par une imagination de romancier, comme en a dit récemment de M. C. Lanctôt. Il a le sens des beaux sujets qu'il traite d'une façon impartiale et désintéressée. Il n'est pas enclin à dire qu'il a le raisonnement à une documentation rigoureuse et étendue. L'indication constante des sources où l'auteur puise, permet, à qui veut, de constater la scrupuleuse véracité de l'historien dans la plus petite détail. La vie circule dans ce dernier livre de M. Ronitaille ; l'art du conteur y apparaît, et aussi la logique rigoureuse du polémiste. Ajoutez que le style est sobre, robuste et dénote une connaissance approfondie de la langue que seule on a peu près une longue carrière de professeur de littérature française peut donner à un homme de goût.

SECOURS DIRECTS, ETC., ETC.

M. l'échevin LAVALÉE : "En examinant les comptes, je vois sept fois de \$1.00 chacune pour le Secours Directs, etc., etc."

LA ROUTE JOLIETTE-L'ASSOMPTION

A la réunion de mai de la Chambre de Commerce, une résolution a été adoptée.

L'ACTUALITE

LA PROROGATION

Le parlement vient de fermer à Ottawa. Nos députés, nos sénateurs, tous réunis autour de la Colline, vont rejoindre leurs provinces et leurs comtés respectifs, et rendre compte, nous l'espérons à tout le moins, de leurs travaux à leurs électeurs.

Pendant ce temps là, notre Premier Ministre et ses conseillers s'apprêtent à s'embarquer pour Londres, où ils représenteront le Canada à la grande Conférence Economique qui s'ouvre le 12 juin.

Aurons-nous une session d'automne ? quelques-uns le disent et ce ne serait, en effet, pas étonnant, surtout si la Conférence Economique Internationale fait naître quelques modifications dans notre politique extérieure. Il y a aussi la question de la canalisation, celle encore du chômage, qui, hélas ! n'aura pas cessé d'ici octobre ou novembre, puis enfin, celle, toujours d'actualité du maintien ou de l'abandon de l'étalement.

Attendons-nous donc à voir se repeler la Colline du Parlement si ce n'est au moment où seront rouges et or les feuilles de nos érables, du moins à l'époque où elles formeront déjà sous nos pieds un moelleux tapis.

HIER ET AUJOURD'HUI...

Nous ne voulons pas faire de politique et nous n'en faisons pas. Il nous arrive, parfois, comme ici, de constater certains faits, mais c'est tout. Nous n'y mettons aucun parti pris.

Demain, le Très Honorable M. R. B. Bennett s'embarquera pour l'Angleterre où il va, à la Conférence Economique Internationale qui s'ouvre le 12 juin, défend les intérêts de notre Canada. Il sera accompagné de différents membres de son Cabinet, de quelques diplomates et de plusieurs Hauts Fonctionnaires. Les gazettes nous ont donné les noms de ces différents personnages et nous nous gardons bien d'en critiquer le choix.

Nous voulons simplement faire une constatation, et la faire à haute voix : c'est que parmi tous ces conseillers, il ne se trouve pas un seul canadien-français. La représentation du Canada à la Conférence Economique Internationale de Londres sera cent pour cent anglaise, de langue, de race et de cœur.

Nous nous rappelons, par contre, le temps où le premier Lieutenant du Très Honorable M. MacKenzie King, alors Premier Ministre du Canada, était à Londres, aux Conférences de l'Empire ou aux Conférences Internationales l'Honorable M. Ernest Lapointe, l'un des nôtres...

Et nous croyons nous souvenir aussi qu'il y fut particulièrement brillante figure.

Autres temps, autres mœurs.

LE JOURNAL REGIONAL

Parlant du journal régional, notre excellent confrère La "Parole" de Drummondville, fait

Chez les Damistes

Première rencontre pour le championnat de comté dimanche... Les deux concurrents sont en forme.

C'est dimanche prochain, le 4 juin courant, à 2 heures, heure avancée, que se livrera la première rencontre entre M. Philias Froment, champion du Comté et M. Siméon Perreault, ex-champion, pour savoir d'une façon certaine lequel des deux champions des deux autres.

Les cinq parties de ce tournoi auront lieu aux salles de l'Association des Damistes, No 31 Notre-Dame, Joliette.

Comme on le sait, M. Siméon Perreault, qui détenait le titre depuis près de 4 ans, l'a perdu aux mains de M. Froment au cours de l'hiver dernier. Après une série de cinq parties au cours de laquelle il y eut trois parties nulles et M. Froment gagnant les deux autres.

Sa fierté de champion, s'étant sentie blessée par cette défaite, M. Perreault, a décidé de tenter de nouveau sa chance et de lancer un défi à son vainqueur. Il entend bien cette fois ne pas se laisser battre, mais bien plutôt reconquérir le titre qu'il conservait si jalousement et auquel il tient tant.

Il va sans dire que de son côté, le jeune champion Froment ne compte pas moins faire que lors du dernier tournoi qui lui a valu le titre de champion du comté. Il a confiance dans sa jeunesse et dans sa force de résistance, qui, aidées de ses sciences du jeu de dames, devraient lui conserver son avantage sur l'ex-champion.

Tous les amateurs sont donc assurés à l'avance de trouver les deux adversaires bien en forme et disposés à vaincre coûte que coûte. Il faudra être là pour savoir qui de deux aura raison de l'autre.

L'admission à ce tournoi est gratuite pour les membres de l'Association qui sont en règle dans leurs contributions. Pour les autres, il sera chargé 25c applicables sur les contributions en retard et pour ceux qui ne sont pas membres, ce montant de 25c servira à payer la contribution pour un mois comme membre de l'Association. Les gens de campagne pourront appliquer ce montant comme premier versement : sur leur contribution de \$1.00 par année pourvu que la balance soit payée dans les 30 jours suivants :

ASSEMBLEE MENSUELLE
L'assemblée mensuelle des Damistes de Joliette aura lieu lundi soir prochain, le 5 juin courant, au lieu ordinaire des réunions, 31 Notre-Dame, à 8 h 30 p.m. (heure avancée). Vu qu'il y aura probablement pas d'autre assemblée générale d'ici le mois de septembre, tous les membres sont instamment priés d'être présents à l'assemblée de lundi soir.

PAR ORDRE

DECES

Samedi, le 27 mai, à la cathédrale, ont eu lieu les funérailles de Mme Rémi St-Aubin, née Londen Mailhot, décédée le 25, à l'âge de 64 ans. Elle laisse dans le deuil, deux fils : M. L. St-Aubin et Rodolphe St-Aubin, de Joliette.

Joliette, Montcalm et l'Assomption: un Seul Comté

Suite de la dernière page.

on y trouvera des hommes assez travailleurs et assez qualifiés pour représenter beaucoup de monde. Peu importe les goûts et le consentement des électeurs, on va créer un comté ayant une population de 57,000 âmes, dans une région qui s'étend sur une superficie de plus de cent milles, que cela fasse ou non l'affaire des électeurs de ces comtés.

Ce qui caractérise le présent projet de remaniement de la carte électorale, monsieur le président, c'est le fait que le parti conservateur s'est donné beaucoup de mal pour se créer de beaux petits comtés bleus et, pour arriver à ce but, former de grandes forteresses libérales, "rouges" solides. Le projet de redistribution n'est pas juste pour les conservateurs du comté de Joliette. Dans ce comté, les conservateurs avaient une chance égale de faire élire un de leurs représentants, de temps en temps, comme ils y sont parvenus dans le passé. Avec Joliette-Montcalm, il subsistait encore certaines chances de faire élire, peut-être, quelqu'un de ces jours, un candidat conservateur, et je sais que l'un des plus éminents conservateurs de la région, devenu juge, — je ne dirai pas dans quel tribunal, — exprimait un jour l'opinion que les conservateurs gagneraient le comté de Joliette le jour où il serait uni à Montcalm. Mais il est évident, maintenant que cette forteresse libérale de l'Assomption-Montcalm est annexée à Joliette, que mes amis de Joliette pour qui j'ai beaucoup de sympathie, ont perdu toutes leurs chances. Ils diront à l'honorable député de Laval-Deux-Montagnes (M. Sauvé) qui a fait financer son parti dans l'opposition à Québec, par un de mes amis, M. Jos. Dufresne, ancien député provincial, ils diront : Monsieur le ministre, vous êtes content de votre œuvre maintenant que vous nous avez immobilisés et sacrifiés sur l'autel politique pour vous assurer de petits comtés "bleus" dans la province de Québec ?

M. BARIBEAU : Puis-je poser une question à l'honorable député ?

M. FERLAND : Certainement.

M. BARIBEAU : L'honorable député vient de déclarer que le nouveau comté de Champlain aura une population d'à peu près 20,000 âmes. Je lui dirai que le chiffre de cette population sera de 37,500, à peu près le double du chiffre qu'il vient de mentionner.

M. POULIOT : Vous en lâchez 15,000.

M. FERLAND : Je savais que mon honorable ami avait pris le soin de diminuer considérablement la population de son comté. J'ai cité ces chiffres de mémoire, mais le principe reste le même.

M. BARIBEAU : La différence est très grande.

M. FERLAND : Mon honorable ami a manqué de courage. Il a été élu par une population d'environ 43 ou 50,000 et, à la veille des élections, la peur l'a pris, il s'est dit : Je ne peux pas être réélu comme député à Ottawa si je conserve cette population, parce que je n'ai rempli aucune des promesses que mon chef et moi avons faites à mes électeurs.

M. BARIBEAU : On verra cela plus tard.

M. FERLAND : Il est extraordinaire de voir comment nos amis servent mal leurs intérêts dans la province de Québec.

M. POULIOT : Ils sont bien peureux.

M. FERLAND : De toutes parts, on crie dans la province de Québec que le projet est injuste et fait tort au parti conservateur. Ils ont tellement peur des électeurs qu'ils écoutent les protestations qui viennent de partout, des conservateurs comme des libéraux, et qu'ils persistent à vouloir faire adopter ce projet de loi. La plus belle photographie de leur projet stupide a été admirablement présentée dans un journal de chez nous, "l'Action Populaire", de Joliette, qui, dans un remarquable article, en date du 20 avril 1933, sous la plume de mon bon ami M. l'abbé Albini Lafontaine, prêtre, trace le portrait suivant :

Le parti au pouvoir, dit-il, profite habituellement de l'occasion pour agrandir son fief ou consolider ses positions. En l'occurrence, il n'y a pas de meilleur tailleur que lui.

M. le PRÉSIDENT : A l'ordre ! L'honorable député sait qu'il est strictement défendu par le règlement de lire des articles de journaux commentant le débat ou la question actuellement en discussion devant la Chambre.

M. POULIOT : A propos de tailleur, comme dit "l'Événement", quand on se taille un comté, on peut se tailler une "veste" aussi.

M. FERLAND : En résumé, cet article dit — je puis toujours le commenter — Il passe le ciseau à sa guise dans l'étoffe du pays ; il taille, à droite, coupe à gauche, échancre, dans les côtés ; il allonge d'un bout, raccourcit de l'autre ; il détruit par ici, rapicé par là.

M. RHEAUME : C'est un couvre-pieds !

M. FERLAND : Pour tout dire en un mot, il essaie d'en tendre le plus possible à sa couleur.

M. le PRÉSIDENT : Je crois que vous faites bien de m'empêcher de lire ce qui se dit dans les journaux contre ce projet infâme. C'est très habile de votre part de me suggérer de ne pas lire ce que les journaux ont écrit à ce sujet.

M. le PRÉSIDENT : Ce n'est pas moi qui empêche l'honorable député, c'est le règlement.

M. POULIOT : La session dure jusqu'au jour de l'an !

M. FERLAND : Les journaux conservateurs, même, vous ont insultés. Qui aurait jamais pensé que les conservateurs de ma province, que j'aime, que j'estime et que j'admire et pour qui je voudrais une situation juste pour tous seraient placés dans une telle situation ? Avez-vous jamais conçu un spectacle plus révoltant que celui de voir ce grand parti insulté, même dans les journaux conservateurs. Vous savez tous ce que "l'Événement" a dit de vous, les conservateurs de Québec, dans son numéro du 22 mai, en rapport avec ce projet inique que nous étudions actuellement. Tout le monde sait que "l'Événement" est un grand quotidien conservateur, fidèle au parti ministériel, fidèle aux conservateurs d'Ottawa. Dans son numéro du 22 mai, ce journal déclare, ni moins ni plus, que les conservateurs de Québec, qui avaient les très honorables premiers ministres (M. Bennett) sont des fous. Ils ont même employé un langage qui n'est pas parlementaire ; ils se sont servi d'un langage que je serais obligé de rétracter si je l'employais à la Chambre des communes.

M. le PRÉSIDENT : L'honorable député ne l'emploie pas, mais il le cotoie.

L'hon. M. DUPRE : Il ne reste pas grand-chose après cela !

M. FERLAND : Ils ont dit, entre autres choses, que les aviateurs canadiens-français du premier ministre sont de braves gens, si l'on veut, mais ne sont pas très intelligents.

M. FAFARD : Ce ne sont pas des avions !

L'hon. M. DUPRE : Heureusement qu'ils sont braves gens.

M. POULIOT : Mais ils ne sont pas des gens braves.

M. FERLAND : Protestez donc contre les insultes de "l'Événement", ne vous laissez pas dire des choses aussi crues que celles-là. En face de ces attaques, défendez-vous ! Si vous n'avez pas de courage quand il s'agit de vous présenter devant ceux qui vous ont élus, avez au moins du courage pour défendre les droits de votre race.

M. le PRÉSIDENT : A l'ordre ! L'honorable député ne doit pas s'adresser à ses collègues. S'il a des commentaires durs à faire, qu'il me les adresse.

M. DUPUIS : "Le Soleil" en a dit moins que "l'Événement".

M. FERLAND : Monsieur le président, je m'adressais à mon pays par-dessus votre tête. Mes savants collègues de la droite ont peut-être cru que c'était à eux que je m'adressais. Je m'adressais à eux tout à l'heure dans un autre langage ; je serai courtis et poli.

L'hon. M. DUPRE : Une chose certaine, c'est que l'honorable député ne s'est pas adressé de la sorte à son pays.

M. POULIOT : Nous ne sommes pas de la même famille !

M. FERLAND : Il ne faut pas oublier que ce n'est pas mon père dans l'ordre naturel des choses, parce que j'aurais un triste père. C'est un charmant garçon, naturellement, qui me fait beaucoup d'honneur en parlant avec moi.

Nous amis en général — ne nommons personne, puisque je dois m'adresser à vous, monsieur le président, — nous amis ont voulu, par le remaniement de la carte électorale, se tailler des petits comtés qu'ils croyaient assurés, qu'ils croyaient "bleus", certains. Ils ont voulu se créer des comtés — je pourrais dire — permanents, immortels. On dirait que, s'inspirant de nos traditions ancestrales, ils ont voulu imiter nos anciens Canadiens qui, dans les contrats de mariage, donnaient toujours à leur fille "une vache immortelle et un cochon rassurable". Je vois bien vos efforts d'accoucher d'une vache immortelle, mais je trouve votre cochon pas rassurable.

M. POULIOT : Très bien ? très bien !

M. FERLAND : Monsieur le président, ce qu'il y a de pire dans ce projet-là n'est pas le fait qu'on agrandi mon comté, que l'on m'a créé un diocèse, ce n'est pas le fait que quelques-uns de mes amis vont avoir beaucoup plus de travail et d'électeurs, — nous ne craignons pas les électeurs, plus nous en avons, plus nous sommes contents, — c'est

que même les journaux conservateurs, comme la "Gazette", de Montréal, les journaux indépendants, comme le "Devoir", "l'Action Populaire", "l'Événement", ont trouvé que nous, Canadiens français, devons être étrennés de l'indignation de la farce ; c'est cela que je n'aime pas.

Monsieur le président, ce qui caractérise vos honorables amis de la droite c'est évidemment la peur. La peur, dit-on, est le commencement de la sagesse, et ils trouvent sage de saisir l'occasion de se débarrasser de plusieurs comtés d'une quantité considérable des électeurs qui les ont élus. Ils ont tout peur. Dans chacun des nouveaux comtés qu'ils ont rapicés, ils ont enlevé une partie des électeurs parce qu'ils les croyaient libéraux.

M. POULIOT : Ils ont la colique.

M. FERLAND : Je suis certain que c'est parce qu'ils ont peur. Ainsi, l'honorable député de Champlain, qui m'interrompait tout à l'heure, peut avoir raison d'avoir peur. Pour tant c'est un brave garçon.

M. DUMAINE : Il n'est pas bien brave.

M. FERLAND : Il n'a pas eu autant d'occasions que nos ministres de distribuer les faveurs politiques. Mais, quant à nos ministres canadiens-français, n'est-il pas étonnant de voir comme ils ont peur, comme ils sont effrayés, malgré qu'ils aient donné des positions, qu'ils aient remplacé des maîtres de poste, qu'ils aient dépensé peut-être des centaines de milliers de dollars pour tenir des enquêtes et effectuer des remaniements dans les bureaux de poste et qu'ils disposent d'un "patronage" important. Comment se fait-il qu'ils aient peur ?

Un ministre dans un petit comté comme celui de Champlain-Verchères, dont la population n'était pas très élevée aurait peur de ses électeurs ?

Un ministre, avocat à Montréal, qui nous a honorés comme bâtonnier, qui a une grosse voix, qui parle fort, qui fait beaucoup de promesses, en temps d'élections et qui s'est même élevé un monument en érigeant, avec l'argent du chômage, sur les bords du Saint-Laurent, un muraille qui ressemble à ces monuments que l'on trouve sur la Merne ou à Verdun et qui contiennent ni plus ni moins que des monuments élevés à la mémoire des morts ! Depuis quand s'érige-t-on des monuments durant sa vie ? A-t-il des pressentiments qu'il va mourir, pour s'ériger un tel monument sur les rives du Saint-Laurent ? Quand on passe à cet endroit, en allant à Montréal, on voit ce monument, cette muraille considérable de ciment devant laquelle coule le beau fleuve Saint-Laurent dont le cours traverse la région de Montréal.

M. DUPUIS : C'est un "ministère cimenté" !

M. FERLAND : Il n'y a pas de doute ; mon honorable ami a raison de dire que le ministre est "cimenté". Il ne peut cacher sa crainte, tellement il tremble. Il est vrai qu'il est le chef des gars de la marine, mais il ne porte pas les larges culottes du matelot pour cacher ses membres tremblotants à l'approche des électeurs.

M. POULIOT : On devrait lui mettre une "tourmaline".

M. FERLAND : Est-ce qu'il n'est pas étonnant, monsieur le président, de voir trembler l'honorable ministre des Postes (M. Sauvé). A-t-il raison d'avoir peur ?

SI EUGÈNE FISET : Il est habitué à se sauver !

M. FERLAND : L'honorable ministre des Postes avait un petit comté, Laval-Deux-Montagnes. Ce comté lui était sympathique au point d'être son fils à Québec.

M. POULIOT : Il a voulu le faire ratatiner.

M. FERLAND : Il est étonnant de voir que l'honorable ministre des Postes a peur aussi de ses électeurs. Dans la région de Laval-Deux-Montagnes, il y a les municipalités de Pont-Viau et de Laval-des-Rapides. On dit que ce sont des Canadiens-français qui habitent cette région-là. A-t-il peur des rapides ? Il craint, en conservant Laval-des-Rapides, d'être emporté par le flot grandissant des électeurs et il les envoie à mon ami de Maisonnette (M. Jean). Il est drôle de voir que nos représentants canadiens-français, qui ont le pouvoir, le "patronage" et la force en main, soient aussi peureux. Pourtant, on aurait dû s'attendre, de la part de l'honorable ministre des Postes, à une protestation véhémement de tout ce qui peut sentir l'injustice. Je me souviens, monsieur le président, que l'honorable ministre des Postes a toujours eu, dans la province de Québec, d'innombrables vertus.

M. RHEAUME : Il ne les a jamais pratiquées.

M. FERLAND : Il a été longtemps chef de l'opposition et il était tellement vertueux que le premier ministre, M. Taschereau, et son parti auraient voulu le garder toujours à Québec. Si les électeurs de Québec, en 1930, n'avaient pas fait la découverte de la Nouvelle-Zélande, ils auraient probablement pas perdu leur chef de l'opposition. Je l'ai entendu quelquefois, dans des discours

patriotiques, à propos de tout et à propos de rien, faire appel à la morale. Il nous demande toujours de suivre les traditions ancestrales et de pratiquer la vertu de justice. Il est extraordinaire que des gens comme lui laissent commettre de telles injustices. Je voudrais vous donner un échantillon démontrant comment M. Sauvé. Je vous demande pardon, monsieur le président ; je me rétracte ; je n'aurais pas dû le nommer, c'est par erreur que j'ai dérogé au règlement, je le regrette beaucoup. Voici ce qu'a dit, en 1921, l'honorable ministre des Postes. Il était meilleur que nous, il était meilleur que vous, monsieur le président, parce qu'il a dit des choses. Un ami me dit que la comparaison est odieuse. J'ai beaucoup de sympathie pour vous, monsieur le président, vous êtes un de mes confrères au Barreau, il faut que je fasse bien attention, car vous pourriez être nommé juge un jour et je ne voudrais pas compromettre l'intérêt de mes électeurs dans les causes que vous pourriez entendre. Je voudrais plutôt vous faire des compliments.

L'honorable ministre est meilleur que les autres. Voici ce qu'il disait, après les élections du 7 décembre 1921 :

Evidemment l'électorat a manifesté le ressentiment qu'il nourrissait depuis longtemps contre le gouvernement fédéral. Depuis 1911, le gouvernement d'Ottawa a été une source d'ennuis et d'épreuves pour le vieux parti de Cartier dans Québec.

L'hon. M. SAUVÉ : Monsieur le président, je désire soulever une question d'ordre. J'ai écouté avec impatience et patience — les deux — l'honorable député de Joliette (M. Ferland). Je prétends qu'il n'a pas le droit de parler comme il le fait depuis dix minutes et je crois qu'en rappelant l'honorable député à l'ordre, j'ai parfaitement raison. Au sujet de cette lettre-là, il y a eu erreur et la "Presse" — je le dis d'avance — a publié le surlendemain une rectification. En quoi cela peut-il régaler les électeurs de l'Assomption-Joliette et Montcalm ? Je demande à l'honorable député de Joliette.

M. FERLAND : Sur une question de privilège, monsieur le président, il ne s'agit pas de discuter le mérite des comités de l'Assomption, de Joliette et de Montcalm. Si mon honorable ami a une objection à formuler contre certaines paroles que j'ai pu prononcer, il peut le formuler, mais il n'a pas le droit de prendre ma place et de prononcer un discours.

M. POULIOT : C'est la première fois que le soleil se lève à midi et dix !

L'hon. M. SAUVÉ : Il a manqué son coup à la galerie !

M. le PRÉSIDENT : A l'ordre, messieurs !

M. FERLAND : L'honorable ministre des Postes voudrait-il me permettre de lui poser une question ?

M. le PRÉSIDENT : Sur le point d'ordre, je suis porté à croire que les références citées par l'honorable député de Joliette ne sont pas très pertinentes au débat, mais au début de la discussion sur la loi de redistribution, j'ai voulu rappeler un de nos collègues à l'ordre et le ramener au sujet de la discussion ; malheureusement, le très honorable chef de la droite s'est prononcé contre moi. Je suis donc obligé de donner au député de Joliette la même latitude qu'à ceux autres et de déclarer que l'objection n'est pas fondée.

M. FERLAND : Ce que j'allais dire, lorsque l'honorable ministre m'a fait l'honneur de m'interrompre, c'est qu'il trouvait que son parti, depuis 1911 jusqu'à 1921, avait été plus tort que conservateur. Dans ce temps-là, c'était un crime épouvantable. Mon honorable ami a dit que sa lettre, publiée dans la Presse du 7 décembre 1921, a été corrigée plus tard.

L'hon. M. SAUVÉ : Je n'ai jamais adressé pareille lettre à la "Presse". Je le répète, la "Presse" a rectifié, le 9 décembre, disant qu'il y avait eu erreur.

M. le PRÉSIDENT : L'honorable député est obligé d'accepter la dérogation de l'honorable ministre.

M. FERLAND : J'accepte sa désagréation. Je veux seulement lui demander si la "Presse" du 7 décembre 1921 a publié une lettre qui porte sa signature ?

L'hon. M. SAUVÉ : Oui, mais il y avait eu erreur, ainsi que je viens de l'établir.

M. FERLAND : La lettre a été publiée par erreur ? C'est-à-dire qu'il n'était pas destiné aux journaux ?

L'hon. M. SAUVÉ : Je n'ai pas subi de contre-interrogatoire de la part de l'honorable député.

M. le PRÉSIDENT : L'honorable député doit accepter l'explication de l'honorable ministre.

M. FERLAND : Monsieur le président, je n'insisterai pas pour lire cette lettre parce qu'elle contient des choses tellement ridicules que j'aurais honte pour mon avant ami.

L'hon. M. SAUVÉ : Justement, c'est pour cette raison que la "Presse" a rectifié.

M. FERLAND : Je veux être courtois, gentil et ne pas profiter de toutes les occasions pour pénétrer sur mes adversaires.

M. POULIOT : Quand ils sont à quatre pattes, c'est facile.

M. FERLAND : J'arrive maintenant à la peur de l'honorable député

de Québec-Montmorency (M. Dorian), mon pair. Il était à son siège tout à l'heure. Je le vois qui cause avec le très honorable premier ministre.

M. le PRÉSIDENT : Ce n'est pas le député de Québec-Montmorency, c'est le député de Québec-Ouest (M. Dupré).

M. POULIOT : Ouest et Sud.

M. FERLAND : Mon honorable ami de Québec-Ouest a, lui aussi, à la veille des élections, une peur bleue.

Un DÉPUTÉ : C'est dans l'ordre ! M. FERLAND : C'est une autre sorte de peur qu'il a, la peur du bloc solide libéral de Québec et de la domination libérale dans la province de Québec. Comme il nous l'a avoué candidement l'autre jour, avec la redistribution telle qu'effectuée :

"Nous sommes sûrs maintenant qu'il n'y aura plus de bloc solide libéral. Finie, dit-il, la domination libérale dans la province de Québec !" S'il veut dire qu'il a peur de voir les Canadiens français s'unir autour d'un drapeau ou d'un idéal, d'une mentalité ou d'une politique, c'est qu'il veut voir ses compatriotes plutôt divisés qu'unis. A-t-il oublié, lui qui n'est pas capable de prononcer un discours sans en appeler à la mémoire de Cartier et de Macdonald, a-t-il oublié la promesse de sir Georges-Etienne Cartier, l'un des pères de la Confédération ? Lorsqu'on reprochait à sir Georges-Etienne Cartier de limiter le nombre des députés à 65 dans la province de Québec, n'est-il pas vrai qu'il a répondu que nous pourrions faire triompher les justes revendications des Canadiens français dans la province de Québec par la formation d'un bloc solide ? Il n'a pas voulu dire que c'était un bloc solide libéral ou conservateur, il a dit tout simplement : "Lorsque vos intérêts seront menacés, vous, Canadiens français, vous n'aurez pas besoin de craindre la majorité anglaise du pays, vous n'aurez qu'à former un bloc solide, autour de votre drapeau national et de votre idéal et il n'y a pas un parti qui pourra gagner ou tenir ses positions à Ottawa s'il n'a pas avec lui la province de Québec". N'est-il pas vrai que l'avenir lui a donné raison ?

N'est-il pas vrai que le parti conservateur n'a réussi temporairement à prendre le pouvoir, en 1911 et en 1930, que grâce à la province de Québec ? Sans la province de Québec, sans l'erreur commise en 1911 par cette province, lorsqu'elle a voté contre la réciprocité, — que le premier ministre souhaite maintenant, — sans l'erreur commise par la province de Québec, en 1911, qui nous a fait perdre 20 années des bénéfices qui auraient résulté de ce traité de réciprocité, sans l'erreur commise par la province de Québec en 1930, le parti conservateur n'aurait jamais été maintenu solidement au pouvoir. Mon honorable ami de Québec-Ouest a tout de craindre l'union de ses compatriotes canadiens-français.

Il me semble qu'il n'est pas important et nécessaire au point de vouloir, pour arriver à ses fins politiques, immoler et sacrifier la minorité canadienne-française dans le pays.

M. POULIOT : Très bien ! très bien !

M. FERLAND : Il y en a d'autres aussi qui ont peur. Malheureusement, ils ne sont pas tous à leur siège.

M. POULIOT : Ils ont la "tremblote".

M. FERLAND : Un de vos amis, monsieur le président, a prononcé devant vous, je crois, un mot assez spirituel, qui caractérise...

L'hon. M. DUPRE : Puisque mon honorable ami a terminé ses remarques à mon sujet, est-ce qu'il me permettrait de lui poser une question ?

M. FERLAND : Certainement.

L'hon. M. DUPRE : Il se plaint de la façon dont son comté a été arrangé : Est-ce qu'il est au courant que ce remaniement est absolument conforme à la suggestion qu'a faite dans cette Chambre, le 23 mai 1933, l'ancien ministre de la Marine (M. Cardin) ?

L'hon. M. CARDIN : L'honorable ministre va m'obliger à dire quelque chose.

M. FERLAND : Je connais ce discours. En résumé, de deux maux il faut choisir le moindre. J'aime mieux avoir Joliette-L'Assomption-Montcalm que de voir les électeurs de ce comté noyés dans la population de la Laurentides, de Saint-Jérôme ou de Terrebonne.

Monsieur le président, je crois que l'un de vos amis a dit en votre présence un mot assez spirituel, qui caractérise la situation en rapport avec tout ce qu'il y a d'empoisonné dans ce bill. Je n'affirme pas que c'est en votre présence, — je sais qu'il y avait plusieurs députés conservateurs dans le comité. Il a dit en bâillant et en riant : Regardez donc la carte de Richmond-Wolfe et dites-moi si "la flèche" n'indique pas l'endroit du crime. Mon honorable ami de Richmond-Wolfe (M. Laflèche) est l'un de nos plus sympathiques collègues à la Chambre des communes. J'ai eu l'occasion de voyager souvent avec lui, depuis plusieurs années. Je l'estime beaucoup, mais il me semble que, lui aussi, malgré qu'il soit modeste et capable de se garder, il me semble qu'il a peur d'avaler une pilule aux prochaines élections ; il a pris soin de diminuer son comté et il craint aussi de



retourner devant les mêmes électeurs.

M. le PRÉSIDENT : L'honorable député a parlé pendant quarante minutes. Il pourra continuer après que l'un de ses collègues aura pris la parole.

DISCOURS DE M. P.-A. SÉGUIN

M. P.-A. Séguin, député de l'Assomption-Montcalm a prononcé le discours suivant en marge de cette redistribution :

Monsieur le Président,

Avant que cette annexe du bill de redistribution concernant la province de QUÉBEC ne soit adoptée, vous me permettez d'espérer d'ajouter un mot de protestation pour l'acte arbitraire de ce gouvernement qui fait disparaître le comté de l'Assomption-Montcalm comme unité.

Le premier projet conçu par le parti conservateur qui avait juré la disparition du comté de l'Assomption-Montcalm fut d'abord de joindre Montcalm au comté de Joliette et l'Assomption au comté de Maisonnette.

Ayant attiré l'attention de ces messieurs sur l'absurdité d'un tel projet pourvoyant à unir un comté essentiellement rural à un comté de ville, l'on a cru bon de renoncer à ce premier projet et d'ajouter le comté de l'Assomption à celui de Terrebonne.

L'on m'a fait des concessions, il est vrai, de renoncement à cette deuxième alternative plus ou moins stupide et on a consenti à ne pas joindre le comté de l'Assomption-Montcalm dont les intérêts particuliers demandent à rester unis, mais de prendre le comté entier de l'Assomption-Montcalm et de le joindre au comté de Joliette.

Cette combinaison, à certains points de vue, peut sembler logique et de trois projets, dans l'intérêt particulier des électeurs du comté de l'Assomption-Montcalm, je crois qu'il est préférable qu'il en soit ainsi.

Mais, je n'entends pas, par là, exonérer les maîtres de l'administration actuelle qui, usant de l'adage, "La force prime le droit" unissent deux divisions électorales dont les populations respectives étaient suffisantes pour assurer à chacune leur existence séparée surtout lorsque l'on considère que messieurs les conservateurs créent par le présent bill une nouvelle division électorale, celle de Châteauguay qui aura au delà de neuf mille de moins de population que le comté de l'Assomption-Montcalm et au-delà de sept mille de population de moins que celui de Joliette et lorsque ce même projet de loi pourrait au maintien du comté d'argentelle comme unité avec une population de moins de vingt mille.

Le gouvernement actuel constatera

l'impopularité où il se trouve par suite de la faillite entière de l'exécution de toutes ses promesses et essayer par tous les moyens et au prix de n'importe quelle injustice de refaire ses positions. Laissez-moi vous dire, M. le Président que malgré tous ses efforts, le parti conservateur a tellement trompé l'électorat que qu'il fasse, le prochain appel au peuple est pour lui une défaite assurée et n'en déplaît à mon honorable ami le solliciteur général, malgré les efforts qu'il a fait ainsi que les autres honorables ministres canadiens-français pour consolider leurs positions, il pourrait bien se faire qu'encore une fois la province de Québec fasse bloc solide pour montrer qu'on ne la trompe pas en vain. D'ailleurs quand la province de Québec fait bloc, c'est qu'elle a d'excellentes raisons pour ce faire.

M. le Président, si je suis tenu d'accepter les dispositions du présent projet de loi qui nous sont imposées, je dois vous répéter que c'est simplement parce que de deux maux il nous faut choisir le moindre. Mon honorable ami, le député de Joliette et moi-même, nous ne pouvons manquer de ressentir l'injure qui est faite à chacune de notre division électorale en ne permettant pas qu'elles conservent leur identité respective, malgré qu'elles en avaient toutes deux absolument le droit.

Voilà M. le Président, les quelques observations que je désire faire, avant l'adoption de l'annexe du bill concernant la province de Québec.

LE PONT DES DALLES

KEEP SMILING dit-on aux Etats-Unis.

KEEP LOOKING dit-on au Canada.

Le joueur de bridge-contrat est un peu comme le soumissionnaire. Il veut contracter souvent mais ne réussit pas toujours.

"En avant Joliette !" a-t-on écrit la semaine dernière en annonçant que la St-Jean-Baptiste devait être fêtée. Maintenant qu'elle ne l'est pas, il faut écrire "En arrière, Joliette !"

Il faut constater que la crise a même retardé l'apparition des bancs dans les parcs publics.

Les comptes des mois de novembre, décembre, janvier et février pour secours directs à Trois-Rivières ont été payés cette semaine seulement. Nos marchands n'ont pas attendu si longtemps !

Le maire du Cap de la Madeleine recevra maintenant \$600, par année et les six échevins, chacun \$200. Telle est une décision récente du Conseil. Pourquoi ne pas en faire autant à Joliette ?

Pour les prochaines élections fédérales, les candidats libéral et conservateur du nouveau comté de Joliette vont avoir besoin d'une armée de cabaleurs.

Pensez-y ! Il faudra faire une course à Charlemagne, St-Sulpice, St-Côme et St-Donat.

Pour récompenser les ministres conservateurs de nous avoir "agrandi", retenons dès maintenant les services de deux pour les prochaines élections.

Les comtés unis de l'Assomption et Montcalm étant ajoutés au comté de Joliette, on se demande à combien de mille se chiffrent la majorité libérale.

L'un de nos amis, américain par exemple, a une femme brunnette qui le surprend dans un restaurant, l'autre jour, prenant le dîner avec une couple de blondes. Il s'explique en disant qu'il essayait de retourner à l'égalon.

On se sert souvent de la Police Montée pour faire des descentes.

Un journal annonce que lorsqu'un pays commence à s'en aller au diable, il fait des emprunts de "conversion".

En votant \$850.00 pour l'Union Musicale et la fanfare des Zouaves, notre Conseil n'a doucement pas seulement la misère mais aussi les moeurs.

Les meilleurs joueurs de bridge sont sans contredit les "dum-mies".

D'Europe à Chicago en 6 jours



Deux jeunes beautés européennes viennent d'accomplir un voyage record entre les ports de la Manche et Chicago: ce sont Mlle Lyette Tappaz, de Paris, et Miss Vera Fleck, de Londres. Ces jeunes personnes, qui vont prendre part à un concours de beauté à l'Exposition Mondiale de Chicago, ont traversé l'Atlantique sur le paquebot "Empress of Britain", du Pacifique Canadien, qu'elles quitteront à Rimouski, mercredi dernier, 24 mai, dans la matinée, pour continuer leur randonnée en avion jusqu'à Montréal.

Dans la métropole, elles monteront le même jour à bord du rapide de Chicago, à la gare Windsor, et arriveront finalement à destination jeudi matin, 25 mai, soit moins de six jours après s'être embarquées à Southampton et Cherbourg. Notre photo fait voir le capitaine Latta, du "Britain", souhaitant bon voyage à ses jolies passagères, au moment où elles quittaient son navire à la Pointe-au-Père pour prendre l'avion.

SON DERNIER JOUR

(Par Yvonnice)

Dédié à cette institutrice, amie d'enfance, qui le mois prochain suivra la route que lui dicte l'amour, je dédie cet article, pour que vive en elle mon souvenir.

En ce matin du vingt et un juin, Mlle Albertine, l'institutrice du village depuis douze ans, monta à sa tribune, l'air grave, peut-être triste. Contrairement à son habitude, elle s'assit, et les bras allongés sur son bureau, assistait à l'entrée toujours bruyante de ses trente-cinq élèves. Trente secondes suffirent à la ruer vers les pupitres, puis le bruit cessa, et les têtes tantôt riantes appliquaient maintenant sur elle, ainsi que des ventouses, leurs yeux avides.

Dehors juin riait. Par les fenêtres grandes ouvertes, il entra, débordant de brise, de soleil, de parfums, d'encens. Il courait de pupitre en pupitre, touchant les cheveux des fillettes et caressant les joues épanouies des garçonnets. Il frôlait le grand tableau noir et s'amusait avec un vieux cahier devant Mlle Albertine. Celle-ci, tournée vers le lointain qu'encaissait la croisée, pensait sans doute à ses douze ans d'enseignement, à l'école qu'elle quitterait demain pour toujours. A vingt ans, elle entra dans ce petit village du Nord, pressé, perdu dans les montagnes, pour prendre charge de l'école. Ces douze années avaient passé vite, bien vite; on l'avait appréciée, aimée. Maintenant, elle s'en allait fonder le foyer rêvé, unir sa vie à celle d'un homme qu'elle aimait et de qui elle attendait tout le bonheur possible.

Les élèves la contemplaient, silencieux. On eût dit qu'une tristesse immense les enveloppait tous, et que le chant des grives sur le bord du toit, avait aussi une note plaintive. Même les tout petits semblaient attristés; ils ne comprenaient peut-être

pas ce dont il s'agissait, eux qui voient la vie brodée de rose. Mais leur maintien tranquille, peut-être un peu sévère, indiquait bien qu'ils éprouvaient eux-mêmes quelque chose d'anormal.

Tout à coup Mlle Albertine se tourna vers eux, les regarda en remuant la tête comme si elle avait voulu dire: "Pauvres enfants, j'ai du chagrin", puis descendant de la tribune, elle se dirigea vers le tableau et traça de sa belle écriture ces simples mots: Soyez toujours bons. Soyez toujours de vrais canadiens. Soyez toujours de grands catholiques.

Puis revenant à son fauteuil, elle dit: Mes enfants: Regardez bien ces trois phrases. Apprenez-les par cœur et ne les oubliez jamais. Demain, après la distribution des prix, commenceront les vacances. C'est donc notre dernière journée de classe. Vous le savez depuis quelques jours. Je ne serai plus ici l'an prochain. Une autre institutrice me remplacera. Vous serez bons pour elle comme vous l'avez été pour moi. Elle vous enseignera tout ce que je vous ai enseigné moi-même.

Il y a douze ans que je suis ici. J'ai été heureuse, je vous l'assure. Vos parents ont été bons pour moi. Vous leur direz merci. J'ai connu vos grands frères, vos grandes sœurs. Il n'y a pas de maison où je ne suis entrée, et il fait bon de sentir qu'on laisse autour de soi, en partant, un peu de bonheur. Ce me fait de la peine de partir. L'année qui finit a été bien remplie. Vous avez bien travaillé. Continuez de le faire toujours.

Pendant les vacances aidez vos parents. Ils font de grands sacrifices pour vous faire instruire. Ecoutez-les bien. Sur terre, ils remplacent le Bon Dieu.

Soyez pieux. Communiquez souvent. N'oubliez jamais votre catéchisme. Et quand vous priez, pensez à votre institutrice qui n'a eu qu'un désir: vous faire du bien, vous enseigner la science de Dieu et cultiver vos intelligences.

Depuis douze ans, que de changements! Vous, de la sixième, vous partirez demain. Soyez toujours les mêmes. Vous avez mérité de grandes récompenses. Les années sont dures, les prix seront peu nombreux. Ne regrettez pas cependant d'avoir bien travaillé. Ce que vous avez appris vous servira dans la vie.

M. le curé et M. l'inspecteur ont cette bonne habitude d'accorder un congé annuel. Je crois que nous ne ferons pas de classe aujourd'hui. Je vous donne mon congé. J'ai bien mérité de prendre cette permission. Demain, à l'examen, soyez calmes, répondez à toutes les questions, avec sagesse. Puis ensuite, nous nous dirons bonjour. Mes enfants, adieu, vous en.

Et des larmes roulaient le long de ses joues, et de sa main, elle leur faisait signe de s'en aller. Ils se levèrent lentement, et on eût dit qu'ils préféraient rester, écouter encore les conseils de leur bonne maîtresse. Puis ils sortirent, sans hâte, les uns à la suite des autres, et dans la cour, ils murmuraient entre eux: Elle a de la peine, Mademoiselle. Et ils s'en

allèrent, sac au dos, chacun portant dans son cœur un peu de tristesse.

Demeurée seule, Mlle Albertine se mit à écrire à une de ses vieilles amies:

"La classe est déserte. Les élèves sont partis, hésitants comme des oiseaux qui pour une première fois s'envolent du nid. Les bancs me regardent tristement. Je ne croyais pas qu'on pouvait à ce point s'attacher à des êtres ou à des choses. Quand je suis arrivée dans ce village, il me semblait que je serais malheureuse. Mais peu à peu, je me suis sentie contenue. Il y a des endroits où les institutrices ne sont pas comprises dans leur œuvre, où les parents exultent trop souvent leurs enfants et où le parti-pris, la mauvaise volonté et l'antipathie se liguient pour mépriser celles qui se dévouent à l'éducation. Je n'ai pas ce blâme à porter contre qui que ce soit. J'ai fait tout mon devoir, et tous les ans, le curé, les commissaires, les parents m'ont chaleureusement félicitée. Voilà pour quoi si longtemps je suis demeurée ici.

"Et voilà que je repasse toute ma vie. Et il me semble que les souvenirs se font pressants, plus doux. Il semble que le passé m'environne, me caresse, me grève. Vois-tu, douze ans, c'est quelque chose dans la vie! Dans douze ans, que de petites misères! Que de bonheurs éphémères! Que de journées sombres! Que d'heures malheureuses! Que d'espoirs! Que de déceptions! C'est la vie. Et c'est si beau, ce coin du Nord. Les montagnes, bleues au printemps, vertes à l'été, à l'automne rouges, protègent le petit village groupé autour du clocher. Et l'école tout près, touche au cimetière où dorment bien des vieux que j'ai connus et quelques jeunes, mes élèves. Non loin, c'est la rivière qui coule indolente et paresseuse; la cour avec ses grands arbres pleins d'ombre et de fraîcheur. C'est mon petit logis qui n'a pas changé! C'est tout ça mon bonheur!

"Et voilà que je m'en vais. Mon œuvre est finie. Et tu ne saurais croire combien je suis triste. Je me promène il y a deux heures dans la cour, et je ne cessais de regarder les montagnes, la rivière, le clocher. Puis dans la classe, j'ai regardé les bancs vides et devant chacun, je m'arrêtais. Des noms venaient les uns après les autres se fixer dans ma mémoire. Je feuilletais des vieux cahiers, et le passé me revenait débordant de mille riens. Tout à l'heure, les élèves sont venus prendre leur place et je leur ai parlé. J'avais des sanglots pleins la voix. Ils me regardaient étonnés, puis tristes. Ils m'aimaient tous, j'étais contente d'eux. De si bons écoliers ne se trouvent pas partout. Demain, ils reviendront chercher leurs prix de fin d'année et me dire adieu.

"Je pleurerai, c'est certain. L'examen de fin d'année attire tout le village. Je verrai mes anciens élèves, on viendra me serrer la main, me dire de bons mots, et je devrai retenir mon cœur, mon émotion. Puis demain soir, le train m'emportera vers ma destinée.

"Il le faut bien. J'ai donné mon cœur. Dans trois mois je serai mariée. J'aurai mon foyer, mon bonheur, mon bonheur. J'ai confiance dans l'avenir, dans la bonté de celui que j'épouse, et bien qu'il m'en coûte de laisser l'œuvre à laquelle je me suis consacrée pendant douze ans, je sais que je serai heureuse. Je vais cet après-midi, faire ma malle, puis une promenade du côté de la rivière, une visite à l'église, puis tenter de lire, de maîtriser un peu la nervosité qui me gagne. Il y a à peine une minute, cinq de mes élèves sont venus me voir. L'un d'eux, le premier de la sixième, tenait dans sa main une superbe gerbe de roses.

—Et bien, Jeannot, qu'est-ce qu'il y a?

—Mademoiselle, nous vous apportons des roses. C'est maman qui les envoie.

Et pendant que je le regarde, Jeannot, une petite de six ans, me dit comme ça, avec presque de l'angoisse dans la voix:

—C'est vrai, Mademoiselle... que vous en allez pour toujours?

—Et ça te chagrine?

—Oui, maman a dit que les maîtresses comme vous sont rares.

—Ta maman a voulu rire. Tu sais bien que toutes les maîtresses sont bonnes.

—Maman dit que non.

Et voilà que subitement elle pleure. Je l'attire à moi, je l'embrasse. Et voici qu'à mon tour je pleure, et Jeannot et les autres.

—Et quand ils furent partis, je me disais: — Comme c'est fou de pleurer comme ça.

Et j'entendais une voix qui murmurait à mes oreilles, tout bas: — L'âme des choses est puissante: on s'attache profondément aux choses. Mais ces petits dont l'âme est si candide, ont le secret de se faire aimer, et il me semble qu'en les formant, on entre un peu dans leur cœur.

Mlle Albertine s'arrêta d'écrire. Elle se pencha sur les roses, et doucement, en hochant la tête: — On s'attache à ces jeunes êtres car elles sont comme les roses: les symboles du bonheur avant l'effeuillage.

YVONNICE.

Funérailles de M. L. Moreau

Tel qu'annoncé dans notre dernière édition, les funérailles de M. Léon Moreau, époux de Marie Rattelle, décédé le 19 mai, à l'âge de 76 ans et 3 mois, ont eu lieu lundi, le 22 mai, à 10.30 hres, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé O. Ferland et le service fut chanté par M. l'abbé J. B. Chagnon, assisté de MM. les abbés O. Ferland et G. Gadoury, comme diacre et sous-diacre.

Etaient porteurs: MM. Moise et Clément Charbonneau, Joseph Martineau, André Gouger, Joseph Moreau et Médard Parent.

Le deuil était conduit par les 5 fils du défunt, accompagnés de leurs épouses: MM. et Mmes Wellie Moreau de Trois-Rivières, Hormidas, de Shawinigan Falls, Henri, de Montréal, Ovide et Wilfrid Moreau, de Joliette.

Outre les parents déjà nommés, M. Léon Moreau laisse dans le deuil, une fille adoptive et un gendre, Mme et M. Siméon Bacon, de Joliette; deux brux: Mmes Vives Joseph Joly et Joseph Moreau; un frère, M. Francis Moreau; une sœur, Mme Vve Joseph Coderre; 33 petits enfants et 4 arrière-petits enfants.

A l'occasion de ce deuil cruel, la famille Moreau a reçu les témoignages de sympathies suivants:

OFFRANDES DE MESSES: — M. et Mme Joseph Desormeaux, les employés de Desormeaux & Frères, M. et Mme Wellie Moreau, M. et Mme Henri Moreau, M. et Mme Siméon Bacon, M. et Mme Wilfrid Moreau, les employés du Bureau de Poste des Trois-Rivières.

BOUQUETS SPIRITUELS: — famille de Mme Vve Jos. Coderre, M. Hormidas Moreau, les élèves de 3e année B de l'Académie St-Viateur, M. Jos. Martineau, Mme Vve Joseph Joly, famille Wilfrid Moreau;

SYMPATHIES: — M. et Mme Arthur Dubau, Mme Vve Gaspard Coderre et M. Calixte Ladouceur.

REMERCIEMENTS

La famille Moreau remercie sincèrement toutes les personnes et spécialement le professeur et les élèves de la 3e année "B" de l'Académie St-Viateur, pour les sympathies témoignées de quelque façon que ce soit par des offrandes de messes, bouquets spirituels ou de sympathies, soit par des visites au corps ou assistance aux funérailles de M. Léon Moreau.

RAWDON

BEAULAC

Résultats des concours de mai obtenus par les élèves de l'école No 3, Mlle Maria Lépine, inst.

5e année: Germaine Lévesque... 88 Pauline Laporte... 87

4e année: Marie-Rose Lévesque... 85 Simonne Lévesque... 84 Rita Laporte... 83 Odilon Lévesque... 80 1/2

2e année: Marie-Jeanne Lévesque... 86 Délima Riopel... 85 Jeannette Lévesque... 83 René Lévesque... 80 Annie Lévesque... abs. 28

1ère année a: Roger Lévesque... 82 Lucien Lévesque... 81 Roméo Laporte... 80

Cours préparatoire: Arène Lévesque, absent. Lucien Laporte, Bien. Roland Riopel, Bien.

Roland Lévesque, Très Bien

A L'HONNEUR

Dimanche, le 4 juin, aura lieu l'inauguration d'un pont nouvellement bâti dans le second rang, entre les paroisses de Rawdon et St-Liguori; à cette occasion il y aura aussi bénédiction d'une croix construite à cet endroit par M. O. Boivert, entrepreneur du nouveau pont.

La bénédiction de la croix aura lieu à 2 1/2 hres de l'après-midi par M. l'abbé Louis Baudry, curé de Rawdon. Bienvenue à tous.

ST-PAUL

DECES

Vendredi dernier, 26 mai, M. et Mme Donat Vincent avaient la douleur de perdre leur fils bien-aimé Jean-Guy, âgé de 3 mois.

La sépulture solennelle fut présidée par M. le curé Guilbault samedi après-midi.

St-Thomas de Joliette

Les anciennes du couvent de St-Thomas sont cordialement invitées à la réunion de leur amicale, le dimanche, 4 juin après-midi. On devra à la présente réunion, dire un nouveau conseil.

Qu'on se le dise et qu'on vienne nombreuses à L'ALMA MATER goûter quelques heures de joyeuse intimité.

STE-BEATRIX

NAINANCES

Le 19 mai, fut baptisé à Saint-Ambroise de Kildare, par M. l'abbé Avila Gariépy: Marie, Agathe, Rotte-Eva, enfant de M. et Mme Adolphe Beaudry. Parrain et marraine: M. et Mme Sylvain Bonin, de Joliette, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 mai, fut baptisé à Ste-Beatrix, Joseph, Lucien, Yoland, enfant de M. et Mme Albert Thériault, (Exérina Thériault). Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Prud'homme, de Ste-Beatrix, oncle et tante de l'enfant.

LES TRAVAUX AVANCÉS

La construction du "Pont Rouge" sur la rivière l'Assomption, est commencée depuis quelque temps. On dit que dans quelques jours le public pourra circuler sur ce pont.

DE PASSAGE

Le 15, M. Lucien Hamelin, inspecteur d'écoles, a fait la visite des écoles de la paroisse.

UN SOU DU MILLE!

EXCURSIONS D'ALLER ET RETOUR EN WAGONS DE PREMIERE

A tous les endroits de L'OUEST CANADIEN

Départs: Tous les jours, du 31 mai au 15 juin.

Limite du retour: 30 jours.

USAGE FACULTATIF DU WAGON-LITS TOURISTE

Sur paiement d'un minimum supplémentaire en sus du prix de location ordinaire d'un lit.

Faculté d'arrêt à tous les endroits de l'Ouest de Port-Arthur.

Renseignements complets des agents, du

Pacifique Canadien 18m 4fs

"L'ETOILE DU NORD"

"Le Journal du Peuple" le plus fort tirage des journaux dans Joliette, dans les paroisses environnantes, chacune prise séparément et à l'étranger.

Un an payé d'avance... \$1.00 Pour les Etats-Unis... \$1.50 La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par les correspondants.

BUREAU ET ATELIER: 24 PLACE BOURGET, Joliette, P. Q. TEL. BELL: 43. La Cie de Publication "L'ETOILE DU NORD" Editeur-Propriétaire.

PETITES ANNONCES

LE SAVIEZ-VOUS?

Vous pouvez vous procurer les superbes bas "Keyser", dans toutes les nuances à 75c, 98c et \$1.25 au Grand Magasin Boulard Frère, Joliette. 18m j.n.o.

Le Plus Beau Choix de STORES (blinds) TAPISSERIE et de VAISSELLE se trouve chez

ROY & DESROCHERS

"Si c'est de la Ferronnerie, nous l'avons".

85 NOTRE-DAME, JOLIETTE. Tels. 757 et 157

A REMARQUER

Nous offrons des spéciaux à toutes les semaines. Voyez les vitrines chez LAVALLEE & FRERE, vous y trouverez votre intérêt. 23j jao.

SE RAPPELER

que l'épicerie la plus assortie et la mieux équipée est sans contredit — l'épicerie LAVALLEE & FRERE, 74, Manseau. — Tels. 10 et 582. 23j jao

LOGEMENT A LOUER

Beau logement de 6 appartements, avec chambre de bain, situé sur la rue Notre-Dame, en haut de La Cie d'Auto Logard de Joliette Lido. 916v. j.n.o.

NOUVEAUX PRIX

Occasionnés par la Crise Cheveux... 15c Enfants... 10c Dames... 15c

Au Salon de Toilette I. CARON 27 Place Bourget, Joliette. 11mai 4fs

Lisez "L'Etoile du Nord"

ENGRAIS CHIMIQUES

M. Hildaige St-Georges, 147 Notre-Dame, a toujours en vente des engrais chimiques de toutes sortes, au prix du marché. Consultez-le avant d'acheter. 20 a.j.n.o.

SALON DE COIFFURE

Mme Antonio Hébert, coiffeuse d'expérience annonce à sa clientèle et au public que son salon est maintenant déménagé au No 179 NOTRE-DAME. Mme Hébert s'étant spécialisée d'après la nouvelle méthode, les dames et les demoiselles sont assurées d'avoir entière satisfaction. Ondulations: "Marcel", 25c sur semaine, 35c le samedi, "Komol", 35c sur semaine, 50c le samedi, au "Papier" 50cts. Pour appointments: Tél. 459. 24mai, 4fs

MAISON D'ETE A VENDRE

Un chalet de 20 x 24 pds, cuisine 12 x 20 pds, galerie 8 pds, fini en pin rouge, 5 chambres, grève idéale, route gravée pour s'y rendre, à vendre. S'adresser à Léo Rivest, St-Alphonse, Lac Cloutier, Joliette. 24mai 2fs—p.

MESDAMES, MEDEMOISELLES

Au Grand Magasin Boulard Frère, Joliette, vous trouverez les fameux bas "Keyser", dans toutes les couleurs et grandeurs. Les prix sont de 75c, 98c et \$1.25. 18m j.n.o.

A VENDRE

40 ruches à 10 cadres, complètes, un peu usagées, peinturées à neuf. Nourissure, protège-magasin. Le tout à sacrifier pour prompt acheteur. S'adresser au Bureau de l'Etoile du Nord. 13avril j.n.o.

POUR AVOIR UN BON CHAR USAGE

Vous qui avez besoin d'un bon char usagé, venez nous voir. Nous en avons de toutes les marques: Chevrolet, Pontiac, Buick, Graham, etc., etc. Tous ces chars, en parfaite condition, peuvent être achetés à des prix variant entre \$100.00 et \$450.00. Paiements faciles. Démonstrations données avec plaisir. Joliette Automobile Eng., 13, rue Notre-Dame, Joliette. 16mars 20fs

CORSETS SPIRELLA

Mme Alphonse Ethier, 89 de La-nudière, annonce aux Dames et Demoiselles quelle a maintenant l'agence pour les fameux corsets "Spirella" faits suivant votre propre mesure. Confiez-moi votre commande. Vous aurez satisfaction. Pour démonstration, appelez 101. 4mai j.n.o.

REPARATIONS DES METALES

Si vous avez des métales à faire réparer, confiez-les nous. \$1.00 et plus. Ouvrage garanti. Can. Knitting Co., tél. 53, Joliette. 2m j.n.o.

CHALET A VENDRE

Bon chalet d'été, 22 x 24 pds, avec galerie, cuisine, beau grand terrain, grève idéale, sur le Lac Pierre. A 10 arpents de l'église St-Alphonse, chemin gravé pour s'y rendre, à vendre à conditions avantageuses. S'adresser à Gilbert Brisson, 93 Notre-Dame ou 70 Baby, Joliette. 4mai—5fs

AUX CULTIVATEURS

Je suis heureux d'annoncer que j'ai toujours en mains toutes sortes d'engrais chimiques à vendre aux meilleurs prix du marché. ISALE BOUCHER, 197 St-Chs Borromée, Joliette. 30mars j.n.o.

GARAGE A LOUER

Ancien garage de M. J.-Edouard Laurion, rue Manseau, à louer à conditions faciles. S'adresser à Sam Racine, 137 de Lanudière, tél. 259. 20avril j.n.o.

ENGAGEMENT IMPORTANT

Sans changer mes bas prix habituels, je m'engage à rencontrer les prix de circulaires de tout compétiteur, pour des marchandises de même qualité. Adressez-vous au magasin de T. St-Georges, 84 rue St-Viateur, Joliette. 3a jao

TAPIS CROCHETES

Nous échangeons vos tapis crochés, vieux ou neufs, pour prêt ou marchandises sèches. Ecrire à Colonial Handicraft Shop, 6154 Sherbrooke Ouest, Montréal. 11mai—8fs p.

RAPPEL-VOUS-EN AU BESOIN

Je suis un des vôtres, je suis ouillé comme les gros manufacturiers de Montréal, je vous fais épargner au moins 35% sur le prix de votre meuble, je fais un bon travail, je remplis la commande rapidement, je puis vous servir toute l'année. Je me nomme Charles Desroches, sùls marbrier, demeure au No 162, rue de Lanudière et vous invite à venir me voir à l'occasion. 22a jao

VOS YEUX

Faites examiner votre vue par

Emile Prévost

SPECIALISTE OPTOMETRISTE ET OPTICIEN D'EXPERIENCE

Choix complet de lunettes

26 rue St-Paul, JOLIETTE.

CARTES D'AFFAIRES

Tél. MARquette 3219 Yvain Beaudoin Avocat et Procureur 5, Est, rue St-Jacques, ch. 23. MONTREAL Bureau à Berthier à l'ancienne étude du notaire J.-A.-A. Lavallée, du vendredi soir au samedi soir.	Tél. 112 C. P. 908 Dr Roland Maguan MEDECIN-CHIRURGIEN Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame et de St-Justine, de Montréal. 20 "a" St-Chs-Borromée JOLIETTE.
TELEPHONE: 860 HEURES DE BUREAU 2 à 4 — 7 à 9 GEO.-E. LAPORTE, M. D. Examen de la Vue. — Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge. 3 BOULEVARD MANSEAU, JOLIETTE, Qué.	Tél. Bur. 142 P. P. 363 Rds. 662 J.-U. LÉPINE & CIE ASSURANCES GENERALES Feu — Vie — Accident Maladie Spécialité: Assurance d'Automobile. Protection parfaite aux assurés. 92 De LANAUDIERE, JOLIETTE, Qué.
Tél. Bureau: 98 B. P.: 968 Tél. Réa. Privée: 397 J.-Bte Fontaine Courtier d'assurances Feu — Vie — Accidents Responsabilité Patronale. Représentant des meilleurs compagnies canadiennes, américaines et anglaises. 33 Rue St-Paul, Joliette, Qué.	Tél. Bureau: 110 R. Privée: 273 Dr L. L. Benny Chirurgien-Dentiste 43 RUE NOTRE-DAME JOLIETTE Visible tous les jours de la semaine.
Tél. Bureau: 622 C. P. 12 EDOUARD ST-GEORGES Tabaciste — Restaurateur Bière d'Épingle Films Spécialités: Pipes et Allumeurs "Ronson". 25 rue St-Paul, Joliette, Qué. Bienvenue à tous.	Tél. LANcaster: 3008 ALEX.-A. GRIMARD COMPTABLE AGREE VERIFICATIONS-EXPERTISES. IMPOT SUR LE REVENU. 45 St-Jacques, Ouest, Montréal
Bureau: 16 rue St-Paul, Joliette, Qué. Boite postale: 917 Téléphone: 465 ROMULUS JOLY, Notaire SYNDIC OFFICIEL ASSURANCES GENERALES Cessionnaire du bureau d'assurances de: EDOUARD ST-GEORGES	Tél. 42 Boite postale 70 J.-CONRAD PERRAULT SYNDIC EN FAILLITE Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES. Représentant de: "The Great-West Life Ass. Co." pour le district de Joliette. 69 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.
S'AGIT-IL DE VOS YEUX Carrière & Senécal, Limitée OPTOMETRISTES-OPHTHALMES A L'HOTEL-DIEU. 271, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL, P. Q. TEL. LA. 7070	
PELLETIERIES — PEAUX et	

Le Coin de Nos Cultivateurs

"TROP HEUREUX, LES HOMMES DES CHAMPS, S'ILS CONNAISSAIENT LEUR BONHEUR!"
Virgile.

INTERESSANT RAPPORT

La Société d'Industrie Laitière de la province publie son 51e rapport annuel.

CONSEILS OPPORTUNS

La Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec vient de publier, comme supplément au rapport général du ministre de l'Agriculture, l'honorable Adélard Godbout, son cinquante-et-unième rapport annuel qui relate les activités de cette importante organisation et les diverses phases de la grande convention qu'elle tint en octobre dernier, à Chicoutimi.

D'importantes études sur le lait, la fabrication du beurre et du fromage, la vente des produits laitiers, leur classification, etc. etc. furent présentées par des experts en chaque matière au cours de cette convention qui dura deux jours et qui réunit une assistance considérable. Le rapport justement publié en donne un résumé assez détaillé et propre à guider dans la voie du progrès ceux qui ont à cœur de voir l'industrie laitière se développer chez nous sur une grande échelle et marcher constamment dans la voie du progrès.

Plusieurs pages de ce rapport sont consacrées à la reproduction des principaux points que le ministre de l'Agriculture aborda dans le discours qu'il prononça devant la convention, lors de sa grande assemblée publique.

L'honorable M. Godbout profita de la circonstance pour insister sur la nécessité d'amener le plus rapidement nos troupeaux à produire annuellement une moyenne de 5,000 lbs de lait par vache afin de permettre à "l'industrie laitière de réaliser des bénéfices qui comptent pour quelque chose". Il recommanda aussi avec force la centralisation des fabriques, parce que le trop grand nombre de petites fabriques "nous empêche d'atteindre à l'uniformité des produits, et augmente le coût de la fabrication, tandis que des fabriques plus considérables nous mettront en mesure de placer sur le marché un produit de qualité meilleure et plus uniforme, de dépasser même le degré que nous avons déjà atteint en ces dernières années grâce à la classification, et ce, tout en réduisant au plus bas niveau possible le coût de la fabrication".

Ce sont là d'opportuns conseils dont la méditation réfléchie de la part des cultivateurs et des fabricants devrait continuer à améliorer grandement cette industrie qui, "comme le déclara M. Godbout, est à la base de notre agriculture et est pratiquée sur 98 pour cent de nos fermes".

L'HYGIENE SUR LA FERME

L'hygiène est indispensable à la campagne comme à la ville, personne n'a le droit d'en douter.

Il est entendu que l'hygiène est nécessaire pour le maintien d'une bonne santé; il ne s'agit pas seulement des soins corporels que chaque individu doit se donner, il faut aussi donner la meilleure attention aux aliments que l'on consomme et au milieu dans lequel on vit.

Les soins corporels sont nécessaires au fonctionnement normal de l'organisme humain, la plupart des travailleurs des champs le reconnaissent et malgré que dans leur ensemble nos cultivateurs ont soin de leur corps il en est encore trop qui oublient que les lavages et les bains sont d'une utilité incontestable.

L'habitation joue un grand rôle pour la santé et c'est sur ce point que nous voulons attirer l'attention de la classe agricole. Les principales conditions de salubrité sont l'éclairage, l'aération, le chauffage et la propreté.

Une maison bien ensoleillée est saine, là où le soleil rentre dans toutes les pièces, les maladies restent dehors. En effet, le soleil détruit les germes de la plupart des maladies et

il a une heureuse influence sur le moral. Chacun sait que la tuberculose et le rachitisme peuvent être guéris, pris à leurs débuts, par les rayons solaires.

L'aération est également indispensable, il faut qu'elle puisse être faite sans courants d'air; en ouvrant chaque jour, pendant quelques heures, si la température le permet, toutes les fenêtres d'une maison d'habitation, on chasse les impuretés qui se trouvent dans l'air et qui peuvent contenir les germes de maladie. Il est nécessaire d'aérer en toute saison, ne serait-ce que quelques instants.

Le chauffage, dans beaucoup de maisons à la campagne, est irrégulier, il fait une grosse chaleur dans la pièce commune et la température est glaciale dans d'autres, la transition brusque est une cause de rhumes qui peuvent dégénérer en affections graves.

La propreté d'une maison d'habitation joue un grand rôle sur la santé; c'est pour cette raison que les médecins insistent sur ce point et qu'ils recommandent le nettoyage de ses abords.

La proximité des bâtiments de la ferme, les tas de fumier en plein air, contribuent à la multiplication des mouches qui sont la plaie des campagnes. Chacun sait que la mouche se développe dans les ordures, qu'elle y trouve sa nourriture et quand elle pénètre dans la maison, elle salit et contamine tout ce qu'elle touche, elle se traîne sur les aliments. C'est une bestiole dégoûtante qu'il faut chasser à tout prix. Toutes les ouvertures, portes et fenêtres doivent être protégées contre l'invasion des mouches.

Il reste deux points principaux à examiner, l'eau potable et le lait.

L'eau a une grande influence sur la santé, malheureusement, beaucoup de puits et beaucoup de sources sont contaminés par les infiltrations des fumiers des déjections des animaux, quelquefois par les fosses d'aisances. L'eau puisée dans ces puits ou prise à ces sources est le véhicule tout trouvé pour la fièvre typhoïde. Il est donc nécessaire de boire une eau saine, si l'on tient à sa existence et à celle de sa famille.

Le lait souillé par les mouches, trait ou manipulé sans soins, peut également apporter la maladie et la mort dans les familles.

Chacun devrait savoir que dans notre province les maladies contagieuses causent chaque année, plus de 3,000 décès à la campagne, et que la mortalité n'est pas d'un dixième du nombre de cas. Tous devraient se rappeler que c'est par une bonne hygiène que l'on arrive à vaincre ces fléaux qui s'appellent typhoïde, dysentrie, scarlatine et autres. La tuberculose n'est pas com-



prise dans ces chiffres, combien pourtant fait-elle chaque année de victimes, alors que dans un pays comme le nôtre, sous un climat plutôt rude, il ne devait y avoir, dans nos campagnes surtout, que quelques cas isolés.

Habitants de la campagne, pensez à votre santé, pensez à celle de vos vôtres; protégez-vous contre tous les ennemis qui vous guettent, rappelez-vous toujours que dans la plupart des cas, le soleil dans votre maison empêchera le médecin d'y entrer et cependant, si vous êtes forcés de le demander, il vous conseillera l'hygiène; il sait ce qu'elle vaut.

R. M. P.

PATURAGES FERTILISES

(Notes des fermes expérimentales).

On sait que l'herbe du mois de juin au Canada est la ration la plus économique de toutes pour les bestiaux, et spécialement pour les vaches laitières. Elle est beaucoup plus nourrissante que l'herbe plus mûre parce qu'elle contient plus de protéine, surtout lorsque la proportion de trèfle est abondante. Ne serait-il pas possible de maintenir ces conditions de juin sur les pâturages pendant la plus grande partie de l'été? C'est ce que l'on a essayé de faire au moyen de systèmes améliorés de paissance et de fertilisation.

Des travaux d'amélioration ont été entrepris au printemps de 1929 sur les pâturages de la Station expérimentale de Charlottetown. Trois parcelles de quatre acres ont été clôturées et l'une d'elles a été subdivisée en trois sections pour que la paissance puisse être alternée toutes les semaines, ou aussi souvent que cela était nécessaire. Le pâturage en paissance alternée et un pâturage voisin, en paissance continue, ont été fertilisés avec le mélange suivant d'engrais chimiques par acre: Cent livres de sulfate d'ammoniaque, 300 livres de superphosphate et 75 livres de muriate de potasse, la première année. Pendant la deuxième et la troisième année, on n'employa que du sulfate d'ammoniaque. Dans la quatrième année le mélange original a été appliqué et suivi, pendant deux autres années, par du sulfate d'ammoniaque. La troisième parcelle a été tenue en paissance continue et n'a pas reçu d'engrais. Au début toute l'étendue était recouverte de graminées naturelles, d'un peu de trèfle et de beaucoup de mauvaises herbes.

Il y a eu une amélioration très sensible dans la qualité et l'espèce de fourrages sur les étendues fertilisées. Ces pâturages ont produit de la bonne herbe, beaucoup plus tôt dans la saison, et ont continué à donner une bonne paissance pendant beaucoup plus longtemps toutes les semaines que l'étendue témoin ou non fertilisée.

En 1931, les champs fertilisés ont eu plus de deux fois autant de jours de paissance par acre et produit deux fois et même presque trois fois autant de lait pendant la saison que ceux qui n'étaient pas fertilisés. En 1932, l'augmentation dans le nombre de journées de paissance et de la quantité de lait produite sur les champs fertilisés, par comparaison aux champs témoins, a été encore plus considérable.

J. A. CLARK, Régisseur, Station expérimentale fédérale, Charlottetown, I. P. E.

L'eau est nécessaire aux abeilles

(Notes des fermes expérimentales).

L'eau est nécessaire aux abeilles pour le dévissage du couvain. Les apiculteurs s'ignorent pas ce détail; en fait il est connu depuis le temps d'Aristote et peut-être même avant cela. Et cependant, on l'oublie encore trop souvent. Dès le printemps et

Ne Parlons Pas....

Nous nous étions griés de mots Pour ne pas dire nos pensées, Novembre glaçait nos sanglots, Et nos âmes étaient brisées.

Mais notre orgueil farouche et fou Nous empêchait tous deux de dire, Le mot qui sauve, le mot doux, Qui nous eût unis d'un sourire.

Nous voilà revenus, ne parlons plus de riez, De peur que, de nouveau notre livre ne mente; Soyons, tout simplement pour notre plus grand bien; Toi, tout uniquement toi, moi l'ami qui te chante.

Il arrive souvent ma chère, Que deux penseurs faits pour s'unir S'éloignent pour une colère, Un mot qu'on a pu retenir.

Et qu'en cherchant à se comprendre, Si notre orgueil s'y mêle un peu Quand il ne faudrait pas s'entendre Que se regarder dans les yeux.

Des mots auxquels aucun ne pense Nous échappent, des mots qu'après On regrette en notre souffrance Quand le bonheur était si près.

Pourquoi se ménager des peines L'amour n'a pas besoin vis-tu De ses dissertations vaines, S'il en discute, il est perdu.

L'amour est fait pour la caresse Pour le regard, qui dit bien mieux Que les mots, quelle est sa tendresse Laissons alors parler les yeux.

Et si par hasard il arrive Qu'un mot s'échappe par malheur, Pour nous causer des douleurs vives, Qu'il n'atteigne pas notre cœur.

Faisons-le noyer, au passage Dans l'humide éclat de nos yeux Où l'amour n'a pas de partage Ne nous privons pas d'être heureux.

On souffre trop quand, seul, on pense Qu'on a gaspillé son bonheur Qu'on a même plus l'espérance De sentir battre, encore son cœur.

Puisqu'on a retrouvé notre ivresse perdue, Qu'on revit, bien heureux, notre ancien roman, Pour ne plus ressentir la détresse éperdue, Ne parlons pas petite....

Aimons-nous simplement.

REVEUR.

Récoltes intercalaires

DANS LE VERGER

Une expérience de bien des années a enseigné au Ministère fédéral de l'Agriculture que l'espace du centre entre les arbres, dans les vergers où l'on cultive des récoltes, devrait être traité sous le système de plantation. Les plantes arborescentes comme les pommes de terre, les fraises, etc., sont à préférer aux récoltes de grains ou d'herbes. Les récoltes qui atteignent une grande hauteur, comme le blé d'inde, doivent être évitées; lorsqu'elles sont plantées trop près des arbres elles empêchent l'écorce de durcir et de mûrir, et beaucoup des arbres ainsi affaiblis succombent à la brûlure du soleil l'hiver suivant.

La garde des moutons sur les prairies

La garde des moutons sur les Prairies pendant l'été se pratique de différentes façons suivant les conditions où se trouve le ranch. Il y a cependant trois façons principales, basées sur le soin des moutons pendant la nuit. Certains ranchers retiennent leurs animaux dans un corral pendant la nuit; d'autres, qui n'ont pas de corral, emploient le même terrain toutes les nuits; enfin, les troisièmes suivent le système semi-nomade, qui consiste à changer de place toutes les nuits.

La confection des haies exige de la prévoyance

Il faut des années de prévoyance pour bien tailler les haies. Une végétation de 1 pouce laissée chaque année sur toute la haie équivaut à un accroissement de largeur de 2 pouces par an, si bien qu'au bout de vingt-cinq ans la haie aurait plus de quatre pieds de large à la base. La haie sera plus épaisse et plus facile à régler si l'on rogne presque jusqu'au vieux bois tous les ans. Un bon moment pour faire la taille est la fin de juin; c'est du moins la leçon enseignée par quarante années d'expérience à la ferme expérimentale centrale.

Le refroidissement du lait et son utilité

Rien n'est plus facile que d'empêcher les bactéries de se développer dans le lait. Dans le lait qui est tenu à 40 degrés F., le nombre de bactéries n'accuse à peu près aucun changement à la fin de 24 heures; à 50 degrés le nombre a quadruplé au bout de 24 heures et à 60 degrés il a centuplé ou presque, dit le Ministère fédéral de l'Agriculture. Le lait devrait donc être refroidi aussi promptement que possible. Le lait qui sort de la vache contient une substance que l'on appelle lactéine et qui, pendant quelque temps, peut empêcher les bactéries de se multiplier. Si le refroidissement est retardé, cet effet de la lactéine disparaît bientôt; si au contraire le lait est refroidi promptement, la lactéine conserve sa puissance pendant 24 heures ou plus.

LES ABEILLES PILLARDES

C'est surtout vers la fin de l'été que les abeilles sont le plus portées à piller du miel, mais il ne faut pas oublier qu'elles peuvent le faire à n'importe quelle époque de l'année. Lorsqu'il fait chaud et qu'il n'y a que peu ou point de miel sur les fleurs, les abeilles cèdent facilement à la tentation de le prendre là où elles peuvent en trouver. Après un bataille plus ou moins prolongée, elles envahissent les ruches plus faibles et en pillent le miel pour l'emporter dans leurs propres ruches. Les vieilles abeilles pillardes ont une apparence luisante; elles se sont usées le poil en pénétrant dans tant de différencielles ruches. Il ne faut pas laisser s'affaiblir une ruche, dit l'Apiculteur du Dominion, et il ne faut jamais exposer du miel ou du sirop dans le rucher.

Sel et crème double

Les vaches qui reçoivent du sel à discrétion se tiennent en meilleure santé et donnent plus de lait que les vaches qui n'en reçoivent pas du tout ou seulement qu'à long intervalle. De même, la crème provenant du lait des vaches qui reçoivent du sel a également un meilleur goût.

Il faudrait de plus grosses beurreries

On pourrait largement réduire les frais de fabrication des produits laitiers si l'on avait des beurreries plus grandes et mieux outillées. Confiance de la Division fédérale de l'Industrie laitière.

Ajoute de la saveur au repas

THE "SALADA"

"Frais des plantations"

La sélection des poules pour la reproduction

(Notes des fermes expérimentales) Il ne suffit pas qu'une poule soit bonne pondueuse pour mériter d'être choisie pour la reproduction. Il faut aussi qu'elle soit "bonne raceuse", c'est-à-dire capable de transmettre ses qualités à sa progéniture. Il n'y a qu'un moyen de savoir si un coq ou une poule sont bons "Raceurs"; ce moyen, c'est l'essai de la progéniture.

En ce qui concerne les filles, on contrôle la ponte au moyen du nid à trappe; c'est le seul moyen de se procurer des données d'une valeur incontestable. Les fils sont éprouvés par l'élevage en pédrige. Les résultats peuvent être "progressifs" ou "regressifs". Ils sont "progressifs" lorsque les qualités de la progéniture sont supérieures à celles des parents. Ils sont "regressifs" lorsqu'elles sont inférieures. Le troupeau qui n'est pas soumis à la sélection tend toujours à rétrograder. Il est donc absolument nécessaire de bien sélectionner les sujets de reproduction si l'on veut maintenir un certain degré d'excellence dans le troupeau.

À la station expérimentale fédérale de La Ferme, Québec, on emploie pour la reproduction des poules éprouvées qui peuvent transmettre leurs qualités à leur progéniture. On n'accouple que les poules qui ont pondé 200 œufs et plus pendant leur année de poulette. Mais quand bien même une poule serait bonne pondueuse, on ne songerait jamais à l'employer pour la reproduction si elle n'est pas en bon état physique et si elle ne remplit pas toutes les conditions posées par le Standard de la race. Il faut aussi qu'elle pondre des œufs uniformes, à coque saine et pesant en moyenne 24 à 28 onces la douzaine.

Les poules sont mises dans les parquets d'accouplement vers le 15 février, douze poules pour un coq. Dans ces parquets nous employons d'abord nos coqs éprouvés, puis des coqs d'espèces supérieures, pour l'épreuve. L'année suivante, si nos notes sur l'essai de la progéniture montrent que la progéniture de ces coqs est "progressive", nous les gardons comme sujets de souche et nous les conservons tant qu'ils sont forts et vigoureux.

EUGENE FILIAUTRAULT, Station expérimentale fédérale, La Ferme, Qué.

Est-il nécessaire de reinoculer les légumineuses

(Notes des fermes expérimentales) On inocule une plante légumineuse en incorporant à la tête du champ où elle doit être cultivée une quantité suffisante de bactéries actives, de la bonne espèce. Ces bactéries pénètrent dans les racines des plantes, y forment les nodules caractéristiques, et, par ces nodules, s'accaparent l'azote de l'atmosphère pour le passer à la plante. Le résidu d'azote que renferme le sol ne s'appauvrit donc pas dans ces conditions.

Lorsqu'on cultive une récolte pour la première fois dans un champ, il arrive souvent que la terre de ce champ ne renferme pas les bactéries nécessaires, et dans ce cas l'inoculation est tout indiquée. On la fait en transférant de la terre d'un champ où la récolte a bien poussé, ou en employant une culture pure de bactéries. Même lorsque la terre contient déjà une quantité suffisante de bactéries capables de produire des nodules, l'inoculation peut encore être avantageuse en améliorant la récolte et le sol. Nous avons appris qu'il y a des races bonnes et mauvaises de bactéries, que certaines d'entre elles peuvent fixer activement l'azote tandis que d'autres ne le font que faiblement, ou agissent même comme parasites dans le nodule.

La réinoculation peut donc souvent être très utile; de ces applications répétées aident à établir une

race plus utile de bactéries dans la terre. Les résultats des recherches conduites par le Service de la Bactériologie des Fermes expérimentales fédérales, sur les essais d'inoculation dans des conditions pratiques tendent à confirmer cette opinion. Des effets bienfaisants ont été observés, même là où la récolte avait déjà été cultivée, et lorsque la terre contenait déjà une certaine provision de bactéries vigoureuses.

A. G. LOCHHEAD, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Cuves calorifugées

POUR LE REFOIDISSEMENT DU LAIT

Il se perd beaucoup de glace dans les cuves non calorifugées employées pour le refroidissement du lait et c'est pourquoi on a l'habitude, sur bien des fermes, de ne mettre de la glace dans la cuve que juste au moment où l'on fait la traite. Dans ces conditions l'effet refroidissant de la glace est à peine suffisant pour équilibrer la chaleur qui se dégage des bidons de lait frais. Si l'on avait une cuve bien calorifugée (c'est-à-dire bien isolée contre la chaleur), on pourrait garder de la glace dans cette cuve en tout temps. De cette façon, dit le bactériologiste du Dominion, M. A. G. Lochhead, dans ses instructions publiées par le Ministère fédéral de l'Agriculture, sur la façon de construire une cuve calorifugée, on peut garder la température de l'eau bien au-dessous de 40°F., et refroidir beaucoup plus rapidement le lait à une température beaucoup plus basse avec moins de glace que dans la cuve d'autrefois.

Le melilot n'est pas un trèfle

Le mot "trèfle" dans son acception générale comprend les trèfles rouge, incarnat et de Hollande, le trèfle d'odeur ou émolit, le trèfle d'ail, la luzerne et la lupuline. Mais au point de vue botanique, le melilot, la luzerne et le melilot ne sont pas de vrais trèfles, c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent pas au genre TRIFOLIUM, la vraie plante du trèfle.

U. C. C.

UNION DIOCESAINE DE JOLIETTE

Réunion de l'Exécutif le jeudi, 8 juin à 10 h. s. m. (heure solaire) à la Salle du Marché, à Joliette.

ORDRE DU JOUR
Organisation dans le diocèse. Préparation du prochain Congrès Diocésain.

MM. les Aumôniers et Présidents de Cercles locaux sont les bienvenus à cette assemblée.

L'EXECUTIF.
Par M. Clermont, Aumônier diocésain.

La Mélasse "BEMA" est Economique!

Que vous en serviez sur la table, que vous l'employiez pour faire des bonbons ou pour préparer des aliments, cette Véritable Mélasse de Barbad est la plus économique de même que la sucrerie la plus hygiénique. Elle ne contient pas de glucose, n'est pas falsifiée. N'oubliez pas de toujours exiger que ce soit la marque "BEMA". Votre foyer mérite la meilleure!

MARQUE BEMA (B) La Véritable MELASSE Extra Fancy des BARBADES

LEVURE FRAICHE

LALLEMAND

POUR LA SANTÉ

MANGEZ 3 CARRÉS PAR JOUR



pour Soins d'Urgence

Une coupure ou une égratignure minuscule peut parfois avoir des conséquences graves; il en est de même d'une brûlure, d'une échaudure ou d'une contusion. Ces Mesures doivent être traitées immédiatement avec la Gelée de Pétrôle "Vaseline", puis bandées légèrement. La "Vaseline" assure la propreté de la plaie, aide à sa guérison et empêche les cicatrices. Elle coûte peu et est précieuse pour toutes sortes de traitements. Ayez-en toujours à la maison pour les cas d'urgence.

AVIS: NE PAS VOUS LAISSER ENVOIR LA VÉRITABLE "VASILINE". VÉRIFIEZ LA MARQUE: VASILINE VOSSEIÈRE.



Son Eminence le Cardinal Villeneuve au McGill

Judi matin, le 25 mai, avait lieu à l'Université McGill de Montréal, la cérémonie annuelle de la collation des diplômes, à laquelle assistaient plusieurs personnalités canadiennes. Cette année, la cérémonie présentait un intérêt tout spécial pour les Canadiens-français à cause de la présence de son Eminence le Cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, que la grande université de langue anglaise veut honorer en lui conférant le titre de docteur en droit. Nous voyons ici son Eminence se rendant à l'Université en compagnie de M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien et aussi Chancelier du McGill.



EVA EST UN EXCELLENT AGENT DE CIRCULATION

Pendant la guerre, Dora (soubriquet pour Defence of the Realm Act) fut un personnage célèbre en Angleterre. Les Anglais ont maintenant Eva, pacifique jeune dame, qui, à l'instar de Dora, est gardienne de la sécurité publique. Eva tient son nom du système de contrôle de la circulation dit "Electro-matic Vehicle-Actuated", (c'est-à-dire électriquement actionné par les véhicules); en d'autres termes, Eva, c'est le système de signaux lumineux qui dirige la circulation dans la place Trafalgar où il circule 70,000 véhicules par jour à divers degrés de densité. Eva manœuvre cette masse de trafic avec une intelligence surhumaine en variant le temps entre les changements de lumière, selon le courant de la circulation. Les policiers aux brassards blancs sont disparus. Les signaux sont tous automatiques et sont actionnés par des bandes-commutatrices, et bien qu'il y ait 23 lumières dans la place, le système fonctionne dès le début sans anicroches. Les Britanniques opposèrent longtemps au contrôle du trafic par signaux, mais ils ont maintenant installé dans plusieurs villes le système de signaux ordinaires et trouvent celui-ci un facteur important pour la sécurité publique et l'économie du temps.

L'AUTOMOBILE DU JOUR

Une voiture qui est beaucoup photographiée ces jours-ci, c'est le Buick de Franklin D. Roosevelt, Président des Etats-Unis. C'est un modèle à conduite extérieure, d'allure démocrate comme il convient, et dont la capote est presque toujours baissée, pour découvrir le sourire amical et le salut affable du Président. Il y a toujours des photographes cinématographiques à l'affût sur le passage de cette voiture, et le Président est souvent photographié se rendant à d'importantes conférences ou, moins souvent, en route pour un congé de fin de semaine, avec Mme Roosevelt au volant.

HABLERIES

L'automobilisme, comme la pêche, est un domaine qui se prête facilement aux histoires fantaisistes et aux hableries. Par exemple, il y a une expression en anglais qui tire son origine directement des premiers jours des transports routiers. C'est l'expression "a cock and bull story", c'est-à-dire, une histoire exagérée ou fantaisiste, en d'autres termes, une hablerie. Voici comment on explique la provenance de

cette expression. Au temps où la diligence était son apogée en Angleterre, les voyageurs venant du Nord, qui arrivaient à Stratford s'arrêtaient à l'auberge "The cock" qui était située sur un côté de la rue principale, tandis que les voyageurs venant du Sud s'arrêtaient à l'auberge "The bull", située en face. Après le dîner, les voyageurs des deux auberges se rassemblaient pour échanger des renseignements sur la condition des routes qu'ils devaient parcourir le lendemain, et l'on entendait souvent des histoires exagérées sur les voleurs de grands chemins, les inondations, les tempêtes de neige, etc. Dans notre pays, les bulletins officiels sur la condition des routes se permettent souvent de ces "cock and bull stories".

L'EVOLUTION DE L'AUTO-MOBILE

Avec quelle rapidité l'automobile s'est améliorée! C'est très bien de dire que les prix sont réduits et que les lignes et le mécanisme sont perfectionnés, mais la comparaison la plus définitive se trouve établie par Chevrolet—celle de leur Coach Stand Six actuel et le Coach 1929. En 1929, la force motrice du Coach était de 46 Chevaux-vapeur et celle du Coach 1933 est 60. La vitesse maximum est plus grande et l'accélération ainsi que l'économie sont améliorées d'une façon merveilleuse. Les traits caractéristiques du Chevrolet "Standard" actuel comprennent, entre autres, un sélecteur d'octane, perfectionnement qui n'avait même pas de substitut sur les modèles 1929—les montures de la partie avant stabilisées, le système de ventilation Fisher "sans courant d'air", la glace de sûreté dans le pare-brise et les ventilateurs, des amortisseurs de choc, pare-brise anti-éblouissant, jauge à essence, vitrebrequin contre-balancé, construction des portes à l'épreuve des courants d'air, carrosserie à lignes profilées, pistons bagués de bronze, contrôle de la chaleur dans la tubulure et nombre d'autres perfectionnements.

CHEF DE FILE PENDANT 28 ANS

L'édition de juillet 1905, du journal "The Melbourne (Australie) Herald" récemment mise à jour, contient une intéressante annonce, qui indique depuis combien de temps le Cadillac est reconnu comme l'automobile d'entre les automobiles. Vingt-huit années se sont écoulées depuis que la maison Tye & Company, marchands de meubles, publiait l'annonce en question,

nommant l'automobile un "Cardinal" et le faisant figurer aux côtés des voitures, des grilles-pains, d'articles en bambou et de chaises berceuses. Une autre annonce dans la même édition illustrait l'ancien Cadillac à quatre passagers (avec tonneau démontable) et l'appelaient "l'automobile entre les automobiles" et spécifiait qu'un modèle identique avait été utilisé par le Colonel Eustace Balfour, frère du Premier-Ministre d'Angleterre, pendant les manœuvres militaires de six jours.

VOICI LE TOURNANT

A Régina, la marche des affaires est si encourageante, que les dirigeants sont portés à croire que le tournant des affaires sera bientôt passé. Sans être typiques de tout l'Ouest canadien, les conditions à Régina sont toutefois un excellent baromètre. Le Leader-Post de cette ville, dans une revue succinte de divers commerces, donne les brefs aperçus suivants: ventes des petits automobiles: amélioration de 50% et plus; gros autos: amélioration; autos usagés: amélioration de 25%; stations de service: amélioration de 25%; courtiers en grain et Bourse: beaucoup mieux; commerce de comptoir-postal, volume augmenté; commerce au détail, plus encourageant; épicerie en gros, volume augmenté; quincaillerie en gros, légère augmentation.

LA BIÈRE ACTIVE LA VENTE DES CAMIONS

La législation de la bière de 3.2 aux Etats-Unis n'a pas eu que des effets gastronomiques et psychologiques. Elle servit un fort stimulant à l'industrie automobile. Les marchands Chevrolet, par exemple, ont vendu plus de 1500 nouveaux camions et autos à passagers aux brasseries et aux distributeurs de bière durant les premiers vingt jours qui suivirent la législation de la bière.

Ces ventes comprennent toutes sortes de modèles, à partir des énormes camions à remorque capables de transporter des centaines de caisses du breuvage nouvellement légalisé jusqu'aux autos à passagers "Standard Six" pour l'usage des vendeurs et des publicistes d'avant-garde. La première semaine, ces marchands ont vendu 549 camions et 76 autos à passagers, la plupart aux distributeurs de bière, étant donné que les brasseries possédaient déjà des flottes de camions pour le transport des produits secondaires qu'ils ont fabriqués durant la longue période de sécheresse.

On dit que les industries connexes, telles que fournisseurs de sucre, fabricants de croustilles, manufacturiers de bouteilles et de bouchons et autres industries de ce genre, ont aussi accusé une sensible augmentation dans leur volume d'affaires.

L'AUTOMOBILE NEUF

Chacun porte un intérêt particulier au séduisant flamant neuf que la famille vient d'acheter. Le père veut savoir combien de milles il fait au gallon; la mère s'enquiert de la couleur du capitonnage; le fils s'informe du maximum de vitesse qu'il peut donner, et sa sœur s'intéresse à la tonalité de l'avertisseur. Et le voisin? Lui, il appelle le plus proche marchand pour faire évaluer son ancien modèle.

DES SIX POUR LA POLICE

Pour monter la garde dans les rues de Montréal, on répondra aux appels d'urgence, quinze nouveaux Chevrolet Six munis d'appareils radiophoniques viennent d'être mis à la disposition de l'escouade radiopolice de la métropole canadienne. C'est le premier groupe d'autos six cylindres à être employé par la

police de Montréal et c'est, dans une large mesure, la souplesse et le fonctionnement économique de ces voitures qui en ont déterminé l'achat.

OBSERVATIONS SUR LES LUMIERES

Vérifiez le régime de charge de votre génératrice. Il peut être au point pour l'hiver mais trop élevé pour l'été et dans ce cas, vous risquez de faire brûler les filaments de vos ampoules par une batterie surchargée. Si un filament brûle, l'agent de circulation prendra note de votre numéro de licence et vous devrez délier les cordons de votre bourse. Dans le bon vieux temps, s'il vous arrivait d'oublier d'allumer vos lampes, dans une rue éclairée, le premier agent de police vous criait complaisamment: "Lumières". De nos jours vous recevrez plutôt une assignation le surprenant. Ces inadvertances coûtent cher et gâtent les joies de l'automobilisme. L'éblouissement des lumières est un problème difficile à résoudre pour la science moderne, mais des progrès ont été accomplis. L'on cherche, maintenant, à trouver un rayon qui pénètre le brouillard. Les lumières contribuent beaucoup à votre sécurité. Tenez-les à point et protégez-vous tout en aidant les autres à se protéger.

PONTIAC GAGNE DU TERRAIN

La popularité du Pontiac 8 en ligne va grandissant au Canada comme aux Etats-Unis. Les ventes dans tout le Dominion enregistrées au mois de mars ont marqué une augmentation de 10%, comparativement à mars de l'année dernière. Les chiffres des premiers jours d'avril indiquent aussi que ce dernier des huit-encils retient toujours l'intérêt des acheteurs. Aux Etats-Unis, la production projetée d'après le nombre des ventes prévues pour avril, a dû être augmentée de 25% en prévision de la demande.

L'ART DANS L'IMMEUBLE GENERAL MOTORS

Des sculptures grandeur nature représentant les artisans de l'automobile, exécutée par Carl Hultshammer, sculpteur Suédois-Américain, et d'impressionnantes boiseries par Axel Linus de Chicago viennent d'être installées dans l'immeuble de la General Motors à l'Exposition internationale du Siècle de Progrès à Chicago. L'une d'elles représente un fondeur en train de verser du métal en fusion, dont la puissante carrière se détache sur le fond d'un gigantesque outillage de fonderie. Là, c'est un ouvrier qui retire un vilebrequin chauffé à blanc d'un énorme marteau-pilon. D'autres représentent certaines opérations telles que le rodage des blocs-cylindres et la construction des carrosseries d'automobiles. Statues et boiseries font partie de la galerie des arts industriels qui forme une section de l'Exposition de la General Motors. On trouvera encore dans l'immeuble des centaines de sujets intéressants et, entre autres, une usine d'assemblage d'automobiles au complet, un petit théâtre, des appareils de laboratoire en fonctionnement, et divers étalages montrant la grande variété des produits de la corporation.

BLADWORTH—POINT LUMINEUX

La carte commerciale s'éclaircit tout à coup d'un réseau de points lumineux, et l'un des plus brillants, au Canada, d'après un expert atterré, c'est Bladworth, important centre d'expédition en Saskatchewan. Les dépêches eussent pu mentionner toute autre ville, mais l'on a choisi Bladworth, parce qu'elle est centrale. A Bladworth, le 4 janvier 1933, d'après un bulletin de "Western Producer", le revenu net du fermier sur le blé No 1, déduction faite des commissions et des frais de transport et de manutention, était de 25 1/2 cents le boisseau. Le 4 mai 1933, à Bladworth encore, le revenu net sur le blé No 1, avec les mêmes déductions, était de 45 cents le boisseau. On estime qu'il y a sur les fermes de la Saskatchewan 30,000,000 de boisseaux de blé qui ne sont pas encore sur le marché; et une égale augmentation de prix se manifeste dans toute la province. Les manufacturiers d'automobiles ci-

tent la situation à Bladworth pour expliquer l'augmentation des ventes et le relèvement général des affaires non seulement dans l'ouest, mais dans tout le Dominion.

LA TAXE SUR LE CHEVAL-VAPEUR EST DE VIEILLE DATE

La taxe sur le cheval-vapeur n'a rien de nouveau en Angleterre. Elle tire son origine de la conquête des Normands et les sceptiques en trouveront un exemple unique à Oakham, chef-lieu du comté le plus petit de l'Angleterre. La preuve, c'est que les murs du Château d'Oakham sont presque entièrement recouverts de fers à cheval; il y en a au-delà de deux cents. Depuis plusieurs siècles, un péage (ou taxe) consistant d'un fer à cheval, est imposé à tous les nobles qui traversent la ville. Cette coutume est antérieure à la reine Elisabeth, car l'on peut voir dans la collection le fer que cette reine a donné, figurant à côté des fers contribués par Lord Trent et par le Prince de Galles actuel. Plusieurs de ces fers à cheval sont authentiques, et garnissent jadis les sabots des chevaux de bataille ou de chasse, mais la plupart ne sont que des modèles dont la grandeur varie sensiblement: certains mesurent jusqu'à six pieds de hauteur. Le voyageur moderne qui roule exclusivement sur caoutchouc est sans doute chanceux que la taxe soit fixée à un fer par noble et non à un fer par "cheval".

L'AUTOMOBILE AUGMENTE LE TRANSPORT PAR VOIE EAU

Problème de géographie: comment expédier des Chevrolet d'Oshawa, Ontario, à Vancouver, C.B.? Naturellement, cela dépend des circonstances, mais il arrive parfois que ces automobiles se rendent à la côte du Pacifique sans passer sur le sol canadien. Par exemple, huit Chevrolet ont quitté Oshawa l'autre jour, sur le "City of Montreal", cargo de la Canada Steamship Lines. Transbordés sur le "Oakwood" de la Vancouver-St. Lawrence Line, ils partent à destination de Vancouver par la route du Canal de Panama. C'est un voyage de trente-et-un jours. L'expédition d'automobiles par voie d'eau est un fait commun, mais dernièrement la General Motors de Canada a considérablement développé ce moyen de transport. Les McLaughlin-Buicks destinés aux Iles Britanniques sont maintenant expédiés à Montréal par navire, transbordés sur un cargo transatlantique et livrés en Angleterre sans être démontés ni emballés.

Ces envois à font à toutes les semaines et il suffit de conduire les automobiles à bord du navire et de les attacher solidement au point. Ces McLaughlin-Buicks sont tous construits spécialement pour la clientèle britannique, avec capitonnage en cuir, volant du côté droit, et verre de sécurité duplate à toutes les fenêtres.

UNE OEUVRE D'ART

William C. Noxon, Commissaire général de l'Ontario en Grande-Bretagne, nous informe que l'étalage de l'Ontario au Strand, où les meilleurs produits de la province sont perpétuellement exposés, recevra bientôt une contribution particulière. Un modèle du carrosse Napoléonien, construit par David Tennent de London, Ontario, y sera exposé le mois prochain. Le jeune Tennent est membre de la Guilde des Artisans en carrosserie Fisher et son carrosse lui a valu un prix de \$100.00 en or et un voyage à Detroit l'année dernière. Tennent s'est enrôlé encore cette année, et il entrera un autre carrosse dans le concours d'arts manuels qui est ouvert aux 50,000 membres canadiens de la guilde. Parmi les prix cette année, il y a deux bourses d'études universitaires, qui seront décernées exclusivement aux concurrents canadiens.

UNE BOUGIE GEANTE

Une bougie qui semble être dessinée pour un automobile long d'un quart de mille vient d'être construite par la A.C. Company et est maintenant en route pour la foire mondiale de Chicago. La bougie, qui est une reproduction exacte d'une bougie ordinaire, mesure environ 5 pieds de diamètre et 12 pieds de hauteur.

EPHEMERIDES

Ce qu'on lisait dans L'Etoile du Nord il y a vingt-cinq ans.

MARIAGE A ST-THOMAS

Le 19 mai, M. Avila Robillard conduisait à l'autel Mlle Albertine Jubinville. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Rév. M. F. Mondor, curé.

LA POLITIQUE

M. Henri Bourassa, l'orateur qui soulève les foules, l'homme aimé de la masse, d'un caractère indépendant, a accepté de faire la lutte à l'hon. M. Gouin, premier ministre de la Province, dans la division St-Jacques, Montréal.

CONVENTION A JOLIETTE

L'Association des Marchands Détaillants du Canada, de Montréal, tiendra sa prochaine convention à Joliette, les 6, 7 et 8 juillet. Une délégation de cette importante association venue ici dimanche dernier en a décidé ainsi. La succursale locale des Marchands Détaillants représentée par MM. Albert Gervais, président, Camille Barrette, vice-président, G. C. M. Coats, 2e vice-président et M. C. A. Labrèche, a reçu cette délégation.

DECES

M. Placide Perreault est décédé à Joliette, le 25 courant, à 70 ans. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale mardi dernier.

LES "PARADIS ARTIFICIELS"

Dans un café de nuit vers onze heures du soir. Des couples plus ou moins bruyants ont envahi les salles et les cabinets particuliers. Les abat-jours multicolores ne laissent filtrer qu'une lumière discrète. Il y a là des jeunes filles venant de tous les mondes: du monde où l'on s'amuse, du monde où l'on travaille, et même du meilleur monde. A demi-vêtues, les lèvres et les yeux peints, elles causent et rient, devant des verres vides, pendant que la fumée de leurs cigarettes s'enveloppe comme un nuage. Sous le tableau on lit: une jeune fille moderne. Il n'y a pas longtemps encore, on eût été tenté d'écrire tout simplement: une fille!

Le tabac, l'alcool, autant de paradis artificiels, qui étaient jusqu'ici restés fermés à la femme, et que la vie moderne a fini par lui ouvrir. Elle a commencé par griller une cigarette au restaurant; aujourd'hui, elle fume au foyer, en auto; demain, elle fumera dans la rue. Après le tabac, l'alcool. Les jeunes filles boivent, leurs mères également. Elles boivent entre elles, et elles boivent avec les hommes. Elles boivent par angoisse, mais elles boivent aussi par goût. Le mal a pris de telles proportions qu'un congrès de médecins, tenu récemment au pays, a cru devoir jeter l'alarme.

Jadis, chaque sexe avait ses manies et ses vices: la femme, sa boîte de poudre, l'homme sa boîte de cigarettes; la femme la coquetterie, l'homme l'ivrognerie. La femme, tout en gardant les siens, y a ajouté ceux de l'homme. Elle cumule! Seulement tout ça se paie. Jeunesse, fraîcheur, santé, autant de choses qui se flétrissent bien vite sous l'effet de ces excitants; autant de choses que la jeune fille laissera dans la cendre de ses cigarettes et au fond de son verre vide.

Si encore elle n'y laissait que cela! Il y a une première chose que la jeune fille est en train de s'abîmer, c'est le respect que l'homme avait pour elle. L'homme la respectait, parce qu'elle était quelque chose d'innocent et de pur, de caché et de mystérieux. Les traditions familiales, aussi bien que les coutumes mondaines avaient dressé autour d'elle une foule de barrières qu'elle prend plaisir à démolir. On la rencontre seule avec les hommes, en auto et au cinéma, dans les clubs et les cafés de nuit; elle soutient sans rougir n'importe quelle conversation; elle fume, elle boit et elle se tient mal. Elle peut être la compagne idéale des années de plaisir du jeune homme, mais le jour où il se décidera de fonder un foyer, ce n'est pas à elle qu'il en confiera la garde et les bonheurs.

Et il aura raison! Il n'y a pas un homme qui croira à la vertu de jeunes filles qu'il trouve deux ou trois fois par semaine buvant et fu-

chez LANDRY

GRAINES DE SEMENCE

CHOU, Marché de Copenhague, 4 oz. 0.65 la livre 2.25
CHOU, Early Winnigstadt, 4 oz. 0.45 la livre 1.50
CARROTTE, Nantaise ou Chantenay, { 4 oz. 0.35
la livre 1.10
BLE D'INDE, Bantam doré, 10 livres, 1.70 la livre 0.20
OIGNONS, GROS ROUGE WETHERSFIELD,
4 oz. 0.60, la livre 1.75
RADIS, Géant cramoi, 4 oz. 0.20 la livre 0.65
RADIS, Saxa ou bout-blanc, 4 oz. 0.25 la livre 0.75
BETTERAVES fourragères, Mammoth, { la livre 0.40
5 livres 1.75
CHOU de SIAM, Jumbo, 5 livres 2.00 la livre 0.45

OSCAR LANDRY

La Pharmacie la mieux assortie du district.

TELEPHONES 228 ET 498

51 NOTRE-DAME,

JOLIETTE, QUE.

ST-COME

BAPTEMES

Le 9 mai, fut baptisé, Joseph, Roland, Roger, fils de M. et Mme Japhet Gagnon (Louisa Beaudry). Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Gervais.

Le 15 mai: Joseph, Gilles, Lucien, enfant de M. et Mme Emery Du-long, (Emilia Venne). Parrain et marraine: M. et Mme Onésime Venne, grands parents de l'enfant.

Le 18 mai: Marie, Madeleine, Dolores, fille de M. et Mme Côme Venne (Albertine Parent). Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Desrochers, de Ste-Emélie de l'Énergie, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 mai: Joseph, Elias, William, fils de M. et Mme Ovide Maillois, (Marie Morin). Parrain et marraine: M. et Mme William Morin.

Le 26 mai: Marie, Jeanne, Cécile, fille de M. et Mme Félix Boucher, (Céline Morin). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Arbour.

ENTRE ARTISTES

—Décidément, l'art est une dupe.

Ne blasphème pas, malheureux! —La prospérité aura nous rendre justice en couvrant d'or nos tableaux.

—Elle devrait bien nous faire une petite avance.

M. C. FOREST, O. P.

"La Revue Dominicaine".

PACIFIQUE CANADIEN

LA SEMAINE SEULEMENT HEURE SOLAIRE		
Arrivent à Joliette	Départ de destination	
7.09 A. M. De St-Gabriel	6.10 A. M.	
10.05 A. M. De Montréal, Windsor, rapide	8.15 A. M.	
10.05 A. M. De Québec, local	6.10 A. M.	
3.00 P. M. De Berthierville, direct	2.00 P. M.	
4.50 P. M. De Montréal, Viger, local	2.30 P. M.	
4.50 P. M. De Québec, rapide	12.30 P. M.	
5.37 P. M. De Montréal, Viger, rapide	4.00 P. M.	
6.19 P. M. De Montréal, Viger, local	4.20 P. M.	
Départ de Joliette	Arrivent à destination	
7.09 A. M. Pour Montréal, Viger, local	8.50 A. M.	
7.09 A. M. Pour Québec, local	12.00 P. M.	
10.10 A. M. Pour Berthierville	11.02 A. M.	
3.08 P. M. Pour Montréal, Windsor, rapide	5.10 P. M.	
3.08 P. M. Pour Montréal, Viger, local	6.15 P. M.	
3.08 P. M. Pour Trois-Rivières, local	5.50 P. M.	
4.55 P. M. Pour Québec, rapide	8.40 P. M.	
5.39 P. M. Pour Lanoraie	5.57 P. M.	
Connection pour Montréal, laisse Lanoraie	7.22 P. M.	
6.19 P. M. Pour St-Gabriel	6.15 P. M.	
DIMANCHE SEULEMENT		
Arrivent à Joliette	Départ de destination	
9.50 A. M. De Montréal, Viger	8.00 A. M.	
4.55 P. M. De Trois-Rivières, local	3.10 P. M.	
4.55 P. M. De Montréal	2.30 P. M.	
8.20 P. M. De St-Gabriel	7.25 P. M.	
Départ de Joliette	Arrivent à destination	
9.50 A. M. Pour St-Gabriel	10.45 A. M.	
5.00 P. M. Pour Montréal, Viger, local	6.50 P. M.	
8.20 P. M. Pour Montréal, Viger, local	10.10 P. M.	
J. E. POIRIER, Td. 16		

34^{ème} EXCURSION ANNUELLE

de l'Association Chorale St-Louis de France DE MONTRÉAL À GASPÉ ET PERCÉ DU 30 JUIN AU 4 JUILLET 1933

sur le vapeur "Québec" nolisé spécialement à cette fin. L'itinéraire comporte visite des caps Trinity et Éternité sur le Saguenay, avec escales de trois heures à Tadoussac, trois heures à Gaspé, et de quatre heures à Percé; arrêt de trois heures à la Malbaie. — Concerts et autres amusements durant le voyage. Prix du billet, tous frais compris: passage, cabine extérieure (deux par cabine) et repas, même les repas sur le bateau pendant les arrêts.

Adultes: \$37.50. Enfants (de 5 à 12 ans): \$19.00. Enfants (en-dessous de 5 ans, les repas seulement): \$10.00.

Réduction pour les passagers de Québec et retour. La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet. Pour autres détails, s'adresser à L'Association, 3115 Blvd St-Laurent, Montréal. Tél.: L'Ancestral 8141. Le soir, jours de fête et dimanches, à 4249 Esplanade. Tél.: BElair 3917.

N.B.—Le bateau arrivera à Trois-Rivières et à Québec en allant et revenant.



LA GRANDE VENTE D'ETE SE CONTINUE AU MAGASIN L. COHEN, 22 RUE ST-PAUL, JOLIETTE.

Venez Profiter des Nombreuses Aubaines qui y sont Offertes.

Joliette, Montcalm et l'Assomption : un Seul Comté

PAR UN VOTE DE 45 CONTRE 15, LE BILL DE LA REDISTRIBUTION COMPRENANT CE CHANGEMENT EXTRAORDINAIRE A ETE ADOPTE SAMEDI DERNIER, A OTTAWA.

REMARQUES DE MM. FERLAND ET SEGUIN, M. P.

Le sort en est jeté : les comtés de Joliette, Montcalm et l'Assomption ne feront plus désormais qu'un seul comté. En temps électoral, le comté de Joliette seul était déjà long à parcourir. Comment le sera-t-il maintenant avec les comtés de Montcalm et l'Assomption qui viennent de lui être ajoutés ? Plusieurs avaient cru à un certain changement de paroisses mais non pas à l'addition à Joliette de deux comtés unis.

Il ne nous appartient pas de juger le changement qu'on a voulu apporter à notre collège électoral bien qu'il soit extraordinaire. Laissons parler les deux députés intéressés, MM. C.-E. Ferland, de Joliette et P.-A. Séguin, de l'Assomption-Montcalm.

FIN DE LA SESSION

Brusquement quelque peu les choses, le parlement adopta vers la fin de l'après-midi, samedi, le bill de la redistribution, et dans la soirée, le gouverneur-général donna aux deux Chambres leur congé officiel.

Jusqu'à la fin les libéraux maintinrent leur opposition au bill de la redistribution, mais les forces administratives eurent le dessus par un vote de 45 contre 15.

La 4ème session du 17ème parlement, commencée le 6 octobre de l'année dernière, s'est terminée samedi soir à 8 heures lorsque lord Beasborough, a annoncé que c'était son plaisir que ce parlement soit prorogé. Il avait auparavant donné la sanction royale aux quatre derniers bills adoptés par la Chambre des Communes et le Sénat, à savoir : Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada ; Loi modifiant le code criminel ; Loi ayant pour objet de rajuster la représentation à la Chambre des Communes et Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des années financières expirant le 31 mars 1934.

REMARQUES DE M. FERLAND

Voici ce que rapporte le HANSARD du 27 mai au sujet de la redistribution plus haut mentionnée.

M. FERLAND : Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de prononcer un long discours. Je veux simplement ajouter quelques observations personnelles aux protestations véhémentes de l'opposition contre ce projet de remaniement des comtés fédéraux qui, comme nous l'avons vu, n'est ni incolore, ni inodore, ni sans saveur. En résumé, je trouve que ce bill pue la stupidité et le fanatisme le plus odieux qu'on n'ait jamais trouvé dans aucune loi, à l'exception peut-être de celle qui fut qualifiée de "loi des élections volées en temps de guerre".

Le bill fait, des cadres électoraux de la province de Québec, un véritable casse-tête chinois. Je sais que les paroles que je pourrais prononcer ou les observations que je pourrais faire n'y apporteraient aucun changement, puisque le Gouvernement, avec sa majorité arrogante et roque, peut tout accomplir et qu'il a le pouvoir de faire adopter cette loi.

Le parti conservateur a d'abord soumis, durant l'étude de ce bill, trois projets concernant le comté de Joliette. D'après le premier projet, qui fut inscrit sur la carte électorale que nous avons trouvée dans le sous-comité de redistribution, on avait d'abord annexé à Joliette le comté de Montcalm, moins Saint-Donat, où les électeurs donnent une majorité au parti libéral, on avait pensé d'ajouter au comté de Joliette la paroisse de Lavaltrie et, en même temps, d'enlever à Joliette les paroisses de Saint-Paul et de Crabtree-Mills. On les annexait à l'Assomption, dans le comté comprenant 15-323 électeurs ; ensuite, on prenait cette partie de l'Assomption et on l'unissait à l'île de Montcalm avec

une population de 20,000. Devant nos protestations, nos amis du parti conservateur se sont empressés de reconnaître que ce projet était stupide et nous ont dit de ne pas perdre de temps à le discuter car ils allaient l'abandonner.

Ensuite, on nous a soumis un deuxième projet qui consistait à transférer—avant sa modification—tout le comté de Montcalm au comté de Joliette. J'ai eu l'occasion, depuis le commencement du débat sur ce bill, d'aller dans mon comté, et les électeurs du comté de Montcalm m'ont manifesté leurs sentiments d'approbation de ce projet—ceux, du moins que j'ai rencontrés à Joliette, où ils viennent transiger leurs affaires. Ils se sont dit très satisfaits de l'union projetée du comté de Montcalm à Joliette. C'était une chose très logique, car le comté de Montcalm fait partie de notre district judiciaire, il fait partie du diocèse de Joliette et les citoyens de Montcalm viennent régulièrement, pour leurs affaires, à Joliette. De sorte que les électeurs de Montcalm me paraissent enchantés de voir leur comté annexé au comté de Joliette.

Depuis ce temps-là, en face de l'injustice commise envers le comté de l'Assomption-Montcalm, on a proposé une nouvelle modification et ce dernier comté formera avec Joliette le plus beau diocèse de la province de Québec, et s'appellera désormais le comté de Joliette-L'Assomption-Montcalm. Au point de vue religieux, tous les électeurs du comté de Montcalm font partie, comme je l'ai dit, du diocèse de Joliette, ainsi que quelques paroisses du comté de l'Assomption. Le nouveau comté, tel que proposé par le bill, devient sûrement le plus grand, le plus peuplé, peut-être, et le plus beau du comté de la province de Québec. Vous y trouverez deux collèges classiques, l'un à l'Assomption et l'autre à Joliette ; deux députés provinciaux très distingués dans la personne de mes amis MM. Reed et Duval, respectivement députés de l'Assomption, de Montcalm ; un conseiller législatif, mon très distingué ami le notaire Daniel ; un sénateur non moins distingué, l'honorable M. Casgrain, enfin, une ville de l'importance de Joliette. Ce nouveau comté aura une population de 56,773. J'ajoute que vous y trouverez également, parmi les députés provinciaux, mon excellent ami, M. Lucien Dugas, de Joliette.

La population de ce comté est répartie comme suit : Joliette, 27,585 ; l'Assomption, 15,323 ; Montcalm, 13,987. Les deux comtés de Joliette et de l'Assomption-Montcalm avaient la population suivante : le comté de l'Assomption-Montcalm, 29,188 et celui de Joliette, 27,585. Vous voyez donc que les deux comtés comptent une population assez nombreuse sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter. On aurait eu raison d'augmenter la population d'Argenteuil, qui est inférieure à 30,000. C'est une injustice criante que d'augmenter aussi considérablement le comté de Joliette en y annexant l'Assomption-Montcalm pour lui donner une population rurale de plus de 40,000 et une population urbaine de plus de 15,000, alors que la population des comtés voisins est beaucoup moindre.

A Trois-Rivières, par exemple, le député de cette circonscription, qui a eu bien soin de se scier, s'est donné, lui, tout simplement dans sa ville, des électeurs au nombre d'une quarantaine de mille. On dit qu'il a eu peur des campagnes et qu'il s'est débarrassé des parties rurales de son comté.

M. DUMAINE : Des parties libérales seulement.

M. FERLAND : On ne trouve, dans Berthier-Maskinongé, qu'une population d'environ 30,000. L'honorable député de Champlain (M. Barbeau), ce brave à trois poils, qui craint les prochaines élections, a eu bien soin de délimiter son comté pour ne garder qu'une population d'une vingtaine de mille. On a créé un nouveau comté dans la région, Saint-Maurice-Lafleche, qui ne compte aussi qu'une population d'une trentaine de mille âmes. Quant à Joliette et Montcalm, qui constituent une région magnifique, qui forment de beaux comtés, on s'est dit : On va les faire plus grands, plus beaux et

Suite au verso

Elections chez les Ch. de Colomb

Elles auront lieu mardi soir prochain, le 6 juin.

INVITATION AUX MEMBRES

C'est mardi soir prochain, le 6 juin, que les Chevaliers de Colomb de notre ville feront l'élection de leurs officiers pour l'année 1933-34.

Ce soir-là se tiendra l'assemblée régulière mensuelle puis les membres seront appelés à élire l'Exécutif actuel ou s'en choisir un autre.

M. Guy Guibault, Grand Chevalier, lance un appel à tous les membres de la ville et du district d'assister à cette assemblée car durant les mois de juillet et août, il n'y a pas de réunions.

Baptêmes à la cathédrale

Le 26 mai, par M. l'abbé J. B. Chagnon : Joseph, Patrick, Louis, Philippe, enfant de M. et Mme René Forest (Irène Markey). Parrain et marraine : M. et Mme Patrick Markey, de Ste-Marceline de Radstock.

Le 27, par M. l'abbé F. Gaudry : Joseph, Hormidas, Philippe, enfant de M. et Mme Albert Larose, (Yvonne Adam). Parrain et marraine : M. et Mme Hormidas Adam, de Joliette.

Le 28, par M. l'abbé A. Falaré : Joseph, Réal, Maurice, enfant de M. et Mme Emilie Laporte (M. Blanche Champagne). Parrain et marraine : M. et Mme Francis Laporte de St-Paul, grands parents de l'enfant.

Le 28, par M. l'abbé O. Ferland : Joseph, Armand, André, Rivard, enfant de M. et Mme Edmé Fleury, (Alberta Graham). Parrain et marraine : M. et Mme Armand Marcell, oncle et tante de l'enfant.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite de la première page.

chaussures, tandis que ces bons citoyens ont servi pour la nourriture. Réellement, on est à battre monnaie. Ce n'est plus une Corporation mais une tire-lire où chacun peut mettre la main. \$4,600.00 ont été dépensés pour les secours directs durant le mois de mai, soit \$1,600.00 de plus que durant le mois d'avril. La situation est intenable.

M. l'échevin LAVALLEE : "Je vois un autre bon d'un marchand local : 'Veuillez livrer un habit à M. M. n'y a pas de montant spécifié. Est-ce un habit de \$5.00, \$10.00, \$15.00 ?"

M. le maire PIETTE : "Il y a des chômeurs dont les enfants travaillent et qui continuent à recevoir leurs bons. Ça devient alarmant. Des gens qui ont hiberné sans l'aide de la Corporation veulent maintenant des secours, sous prétexte que leur tour est arrivé. Je crois que si la Corporation décide de continuer son assistance, un Comité responsable devrait s'occuper de la distribution des secours."

M. le maire PIETTE : "Le Conseil doit décider si nous avons les moyens de continuer à fournir les chaussures et habits, si nous pouvons continuer les secours directs et payer pour les abris."

M. l'échevin LAVALLEE : "Si on continue, il serait nécessaire de procéder à un nouvel enrégimentement des chômeurs. C'est évident que sur les listes des chômeurs, il se trouve des personnes qui travaillent. A Montréal, on mène une enquête sérieuse et il faudrait faire de même ici."

M. le maire PIETTE : "Pendant combien de temps la municipalité peut-elle continuer les secours ?"

M. l'échevin LAVALLEE : "Dans une affaire semblable, il est bon d'arrêter et d'examiner attentivement la situation. A tout événement, je suis fatigué d'approuver des comptes de secours directs. Je n'en ai pas accepté un seul ce soir et si quelqu'un veut s'en charger, il est libre de le faire."

M. le maire PIETTE : "Je suis d'avis que la Corporation devrait dépenser quelques piastres pour enquêter dans chaque cas."

M. le maire PIETTE : "Pourquoi ne pas confier toute l'organisation à une seule personne responsable, qualifiée à tous les points de vue. Cette personne serait payée par la ville. Il faut y penser : \$4,600.00 dans un mois. A ce régime, comment va-t-on arriver ?"

M. l'échevin MAINVILLE : "En examinant la liste des personnes qui ont reçu des chaussures, j'en vois une qui travaille, je le sais. Eh bien, elle a reçu six paires de chaussures dans deux jours."

M. le maire PIETTE : "Les membres de la St-Vincent de Paul et des autres associations de charité se font jouer. On réclame des bons pour la même chose de trois ou quatre personnes."

M. l'échevin LAVALLEE : "Il y a trop de secourables." (rires).

M. le maire PIETTE : "Oui, en effet, mais il n'y a qu'un seul bureau-chef."

M. le maire PIETTE : "Je crois que M. J.-R. Lippé serait l'homme désigné pour occuper cette charge de confiance. On pourrait décider cela en comité à la fin de la séance en

même temps que la question des loyers".

Le Conseil accepte la suggestion de M. le maire.

Sur rapport satisfaisant de M. l'échevin Miron, le Conseil décide de faire construire un trottoir en ciment sur la rue Cartier.

A la demande de M. l'échevin Miron également, le Conseil décide de demander des soumissions pour un abreuvoir devant être installé dans le parc de l'hôtel de ville. Voici une amélioration qui s'impose.

Il est aussi décidé de faire installer des lumières au parc Lajoie. Les beaux soirs auraient déjà amené les amoureux à cet endroit.

UN VOYAGE DISPENDIEUX

M. Adélard Armouche, syrien, ne sait pas encore s'il pourra retourner dans son pays au frais de la ville. M. l'échevin Mainville avait été chargé de s'enquérir du prix d'un billet de Montréal à Beyrouth, Syrie, et il informe le Conseil qu'il en coûterait une somme de \$117.50 pour faire voyager ce chômeur syrien qui habite Joliette depuis trente-quatre ans.

M. le maire PIETTE : "M. Armouche est assez âgé et la minute qu'on va le placer à l'hôpital, cela va coûter \$120.00 par an à la ville. Payer son déplacement est aussi un bien mauvais précédent à créer."

M. l'échevin LAVALLEE : "S'il faut maintenant renvoyer tous les étrangers dans leur pays, il faut se préparer à payer. On va voyager dans tous les pays d'Europe."

Le Conseil retarde de nouveau sa décision jusqu'à la semaine prochaine. Dans l'intervalle, il va se renseigner à Montréal si une association syrienne ne paierait pas une certaine partie du montant requis pour le déplacement de l'un des siens.

Le Conseil est informé qu'une somme de \$631.00 a été dépensée à date pour les sans-abris.

On décide de faire laver le marché aux chats et de faire la chasse aux rats qui pourrissent à y trouver. De la tourbe sera étendue au parc Renaud.

Le Séminaire ayant manifesté l'intention d'avoir des transformateurs, on décide de leur en offrir un par écrit et à indiquer le montant qu'il désire payer à titre de dédommagement pour cette dépense considérable que doit faire la ville.

PLUS DE DISTRIBUTION DE VETEMENTS

Il est résolu de discontinuer dès maintenant d'une manière complète la distribution de quelque genre que ce soit de tout vêtement et de tout abri aux nécessiteux, de même qu'à verser les autorités de la St-Vincent de Paul de ne plus avoir à faire usage des bons de la Corporation pour l'assistance des malades, des veuves et des vieillards, les bons qu'ils ont encore en mains doivent être remis sans délai au secrétaire-trésorier.

Il est de même résolu que des offres soient faites à M. Joseph-R. Lippé de travailler au service de la Corporation, à raison de \$25.00 par semaine aux fins de recevoir l'enregistrement des chômeurs qui devra de nouveau commencer dès lundi prochain, des enquêtes sérieuses devant être instituées sans délai pour chaque cas, le dit M. Lippé devant avoir l'autorité et le devoir requis aux fins de surveiller d'une façon toute spéciale l'administration des secours directs.

M. le maire Piette veut bien se charger de faire une étude des formules d'assurances et de concert avec le secrétaire et M. Lippé, s'il accepte la position à lui offerte, d'y apporter certains changements probablement très utiles et opportuns.

Chez Nous et Autour de Nous

PENSIONNAT DE SAINT-GABRIEL DE BRANDON

L'Amicale qui devait avoir lieu au Pensionnat de Saint-Gabriel de Brandon le 3 juin est remis à plus tard.

COURSE EN BICYCLETTE A ST-CUTHBERT

L'hôtel Régat de St-Cuthbert, propriété de M. André Mirault, est à 15 milles qui aura lieu le 17 juin. M. A. Mirault invite tous les bicyclistes amateurs des comtés de Berthier, Joliette et Maskinongé qui voudraient participer à cette course d'endurance à cette course de bicyclette. Il est libre de le faire."

Voici une excellente OPPORTUNITÉ

Pour hommes désireux d'améliorer leur situation et ambitieux de se faire un salaire de \$3.00 à \$10.00 par jour.

EN VENDANT UN PRODUIT GARANTI DONNER SATISFACTION

Notre fameux

CAOUTCHOUC-CIMENT

Nous avons d'autres produits avec des profits intéressants, écrivez pour autres renseignements à

Vic-O-Products Co. Ltd.,

Rue Des Forges

TROIS-RIVIERES

AUTO A VENDRE

Automobile "Eaux" modèle 1930, en très bon ordre, 5000 milles seulement, à vendre à bon marché. S'adresser au No 56, rue Notre-Dame. P.

PENDANTIF PERDU

Vendredi soir dernier, à travers la ville, un pendentif comprenant plusieurs perles, avec chaîne argent a été perdu. Prière de le rapporter au No 41 Taché.

A LOUER

Chalet avec chaloupes à louer à des prix avantageux, 1 mille de Joliette. Veuillez vous adresser à Wilfrid Désautels, Lac Cloutier, Ste-Béatrix, Co. Joliette.

EN PROFITEREZ-VOUS ?

Une multitude d'aubaines vous sont offertes au Magasin L. Cohen, 22 rue St-Paul, à l'occasion de la Grande Vente d'été organisée par cet important magasin de robes et sous-vêtements pour dames, habits, merceries et sous-vêtements pour hommes et jeunes gens. Tous les prix sont réduits de 20 p. c. à 33 1/3 p. c. pour permettre à toute la famille de s'habiller à bon marché.

POUR VOS YEUX

A JOLIETTE TOUS LES PREMIERS ET TROISIEMES SAMEDIS.

Samedi, le 3 courant, entre 11 h. a.m. et 3.30 p.m., notre spécialiste pour la vue sera ici pour votre correction visuelle avec lunettes à partir de \$3.95

CONSULTATION GRATUITE A. LECHASSEUR Bijoutier JOLIETTE, Qué.

NAISSANCE

Le 28 mai, à Ste-Emilie de l'Energie, par M. l'abbé Ferland, a été baptisée : Marie, Louise, Denise, enfant de M. et Mme William Rondeau, (Donalda Count). Parrain et marraine : M. et Mme Yves Boyer, de Dorval, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Délima Rondeau, tante.

A VENDRE

Une machine à laver électrique en bonne condition, à vendre pour le prix de \$20.00. S'adresser à 38 rue Gaspard. Tél. 326. 1er juin 2fs—p

VENDEURS DEMANDES

Vendeurs demandés pour vendre des lames de rasoir "Safety". Prix : 60 lames pour \$1.00. Ecrivez pour échantillons à M. R. & A. Sup Ltd 11134 Laurier Ouest, Montréal. p

A VENDRE

Une voiture de promenade "Concord" et un "silly", ainsi qu'un poêle à l'huile à 3 feux avec fourneau, le tout en bon ordre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à O. Cailloux, 66 rue St-Louis. 1er juin 2fs—p.

ACCOMMODATION POUR VILLEGIATURE

Sur le lac Noir, St-Jean de Matha, 75 milles seulement de Montréal, sur route gravée, téléphone, eau courante, chalets privés, meublés ou non, à louer ou à vendre. Aussi lots vacants à bâtir, à bonnes conditions ; hôtel licencié pour accommoder les touristes, bonne pension, bonnes chambres. S'adresser à Michel Boudnarek, Ste-Emilie de l'Energie, Co. Joliette. 1er juin 2fs

NAISSANCE A ST-PIERRE

Le 26 mai, à l'église St-Pierre, M. le curé J. L. Martin, a baptisé : Marie, Mathilda, Thérèse, enfant de M. et Mme Elie Cornélius (M. Blanche Hottin). Parrain et marraine : M. Désiré Cornélius, de Ste-Mélanie, oncle de l'enfant et Mme Vv. Hormidas Latendresse, de Ste-Béatrix.

NUMÉROS GAGNANTS

Les gagnants du concours offert par M. J. O. Malo, marchand de glace sont les suivants : 1. abonnement complet, Mme O. Cousineau, 64 St-Charles-Borromée, billet No 50—1/2. 2. abonnement, Mme E. Gaudry, 17 de Lansu-dière, billet No 121.

M. Malo remercie toutes les personnes qui ont encouragé en prenant part à cet important concours.

REMERCIEMENTS

Le chanoine J. Gervais, l'abbé W. Gervais, Sœur Saint-Irénée, C.N.D., et les autres membres de leur famille, remercient cordialement tous ceux et celles qui leur ont adressé des sympathies, à l'occasion de la mort de leur regretté père, Joseph Gervais.

Ils offrent des remerciements spéciaux aux nombreuses personnes qui ont daigné ajouter à leurs sympathies des offrandes de messes et bouquets spirituels.

POUR VOS COIFFURES

Mesdames et Mesdemoiselles, profitez des offres spéciales que nous fait Mlle Marguerite Pepin, coiffeuse de plusieurs années d'expérience : Ondulations au Papier 50c ; "Kool", 50c ; à l'eau, 50c ; "Marcel", 35c sur semaine et 50c le samedi et la veille des fêtes ; shampoo, 25c. Confiez votre prochain appointment à Mlle Pepin, 74 St-Louis, Téléphone : 764.

PERMANENT A L'HUILE "Helen Curtis", Croquignol, \$3.00, 2 pour \$5.00. PERMANENT "BONAT" \$4.00. PERMANENT COMBINE, INDIVIDUEL \$5.00.

Par M. Charles Descoteaux, ex-démonstrateur et instructeur pour la Cie Bonat, assisté de Mme Descoteaux, qui seront ici tous les lundis, chez Mlle Yvonne Landreville 72 ST-VIAEUR, Tél. 19

FAISAIT PEINE A VOIR

"Notre fille était malade depuis deux ans", écrit M. Frank Kohn de Watertown, Wisc. "Elle n'avait pas d'appétit, mangeait très peu et son sommeil était agité ; elle faisait beaucoup de vomissements. Le Dr. Pierre l'a aidée à redevenir bien portante". Tout en agissant d'une façon bienfaisante sur le procédé de digestion et d'élimination ce médicament, fait de plantes, aide à obtenir un corps sain et fort. Ce n'est pas un commun article de commerce. Le Novoro est fourni directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

EN VISITE

M. Antoine Fortin, docteur en chiropratique, de Joliette, est allé la semaine dernière, rendre visite à son cousin M. La de Conzague Fortin, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, Co. Kamouraska. M. Fortin a fait le voyage en automobile et en est revenu enchanté.

Voulez-vous faire un magnifique voyage ?

Alors, joignez-vous à l'Association Chorale St-Louis de France dans son excursion à Gaspé, du 30 juin au 4 juillet prochain.

A Gaspé il y aura messe à l'endroit qui sera indiqué et visite de la ville ainsi que du collège des Pères Jésuites.

A Percé, le bateau jettera l'ancre près du cap Percé à 1.00 h. p.m., dimanche, le 2 juillet, pour y demeurer jusqu'à 5.00 h. p.m. Des chaloupes de pêcheurs viendront chercher les passagers à raison de \$0.50 pour les rendre à terre aller et retour. Si la mer est calme, ceux qui aimeraient à faire la pêche à la morue, pourront facilement s'entendre avec les propriétaires des chaloupes.

Le rocher de Percé est le sanctuaire d'un nombre infini de goélands, cormorans et margots. Ces oiseaux voltigent constamment. C'est une féerie pour les yeux. Le bruissement des ailes et les cris perçants dominent le mugissement des vagues ne sont pas sans charmes pour l'oreille.

A terre voici quelques suggestions pour employer le temps :

A la Malbaie, arrêtez de trois heures. Visitez du Manoir Richelieu quilles, bain, tennis et autres amusements (apportez vos costumes de bain).

L'arrêt à Tadoussac de 11.15 h. à

2.30 h. permettra aux excursionnistes de visiter la plus ancienne chapelle du Canada ainsi que le magnifique Hôtel ou de se rendre au lac prendre un bain avant le dîner.

Pour plus amples informations, s'adresser aux membres de l'Association Chorale Saint-Louis de France, à Larivière Incorporée, 3715 boulevard St-Laurent, Montréal. — L'Ancestral 8141., à M. Yvon Dupré, 18 rue Ste-Anne, Québec, ou à M. J. A. Méti-vier, 91 Wellington Nord, Sherbrooke.

THEATRE Passé-Temps Vues de Luxe

Dim. et Lundi
4 — 5 JUIN

PASSIONNEMENT

— AVEC —
Fernand GRAVEY
BARON FILS
et
KOVAL

Séville sa vie joyeuse, ses soleils, ses guitares, ses amours et nne fantaisie musicale.

Les meilleurs artistes de l'écran.

— PLUS —

AUTRES SUJETS

Mardi à Jeudi

6 — 7 — 8 JUIN

HAROLD LLOYD

— DANS —

MOVIE CRAZY

Ne manquez pas de voir Harold Lloyd dans sa meilleure vue de l'année.

— PLUS —

AUTRES SUJETS

Ven. et Sam.

9 — 10 JUIN

PAUL MUNI

— DANS —

I AM A FUGITIVE

Un bandit faisant partie d'une bande de bandits.

Série : Lost Special No 6

— PLUS —

AUTRES SUJETS

THÉS VIENNA CAFÉS

Nous Vous Donnons Plus Que Tout Autre

THÉ VERT JAPON

Spécial de choix	3 lbs	\$1.00
Qualité de choix	1 lb	39c
Qualité extra	1 lb	49c
Qualité supérieure	1 lb	59c
Qualité "Early Bud, le meilleur que l'on puisse importer"		69c
Thé roulé Pea Leaf		59c
Thé roulé Pin Head		70c